

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT  
DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO DE MONTRÉAL

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Mme MARGUERITE BOURGEOIS, Présidente  
M. JOSHUA WOLFE, Commissaire  
M. RADOUAN TORKMANI, Commissaire

Mme MAHA CLOUR,  
Directrice de projet principale, STM

M. KARIM CHAREF,  
Chef d'équipe Urbanisme, Ville de Montréal

AUDIENCE TENUE AU :  
Siège social de la STM  
800, rue De La Gauchetière  
Montréal (Québec)

Montréal, le 19 février 2020

Volume 4

ROSA FANIZZI  
STÉNOGRAPHE OFFICIELLE

STM  
Prolong. ligne bleue  
19 février 2020 - 2 -

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>PAGE</u>
MOT D'OUVERTURE	3
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR	9
PRÉSENTATION PAR M. KARIM CHAREF	20
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite)	26
PÉRIODE DE QUESTIONS	43
MOT DE CLÔTURE	103

---

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-VINGT (2020), ce dix-  
2 neuvième (19e) jour du mois de février,

3

4 MOT D'OUVERTURE

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Je vous souhaite la bienvenue à cette séance  
8 d'information de la Société de transport de  
9 Montréal sur le projet de prolongement de la ligne  
10 bleue du métro de Montréal.

11 Je vous remercie de vous être déplacés  
12 jusqu'ici et nous allons faire en sorte d'essayer  
13 de donner la parole à tout le monde qui veut  
14 s'exprimer ou du moins poser des questions. La  
15 séance de ce soir va se dérouler en français,  
16 toutefois nous invitons les personnes qui  
17 voudraient d'exprimer en anglais à le faire.

18 This meeting will be conducted in French,  
19 but anyone who would prefer to address the  
20 Commission in English or ask questions in English  
21 may do so. For your information, English copies of  
22 the presentations that STM will make tonight are  
23 available at the reception table and will be posted  
24 on the STM Website in the coming days.

25 Je m'appelle Marguerite Bourgeois. J'ai été

1 nommée présidente de la Commission par la STM. Je  
2 suis secondée par mes collègues commissaires Joshua  
3 Wolfe et Radouan Torkmani. Nous sommes appuyés dans  
4 nos travaux par Stéphanie Wells, secrétaire  
5 analyste.

6 La séance de ce soir est sténographiée et  
7 fait l'objet de captation vidéo. La vidéo ainsi que  
8 la transcription de l'audience feront partie du  
9 dossier de documentation de la consultation et  
10 seront déposées prochainement sur le site Web de la  
11 STM. Il se pourrait également que la STM prenne des  
12 photos pour ses archives ou pour les utiliser dans  
13 ses communications. Si vous ne souhaitez pas être  
14 photographié ou filmé, veuillez en aviser les  
15 personnes à la table d'accueil.

16 Quelques mots maintenant sur la  
17 consultation publique. Cette consultation s'adresse  
18 à vous, les citoyens. Vous avez le droit d'être  
19 renseignés sur les projets susceptibles de modifier  
20 votre cadre de vie. Vous avez aussi le droit de  
21 faire valoir votre opinion dans le but d'éclairer  
22 et d'influencer les décisions relativement à ces  
23 projets.

24 Dans un souci de vous inclure dans  
25 l'élaboration de ces projets de modernisation et

1 d'expansion du réseau de métro, la STM s'est dotée  
2 d'une politique de consultation publique pour  
3 mettre en place un processus qu'elle souhaite  
4 crédible, transparent et efficace. Les commissaires  
5 ne sont pas des employés de la STM ni des  
6 fonctionnaires. Ils ne sont pas non plus des élus.  
7 Chaque membre de cette commission agit donc à titre  
8 indépendant et neutre.

9 En vertu de l'article 158.3 de la Loi sur  
10 les sociétés de transport en commun et de sa  
11 politique corporative de consultation publique, le  
12 Conseil d'administration de la STM a autorisé la  
13 création de notre commission le quatre (4) décembre  
14 deux mille dix-neuf (2019).

15 Nous sommes responsables de tenir une  
16 consultation publique sur le prolongement de la  
17 ligne bleue du métro, et plus particulièrement sur  
18 la conception des futures installations de la STM.  
19 On entend par là les stations de métro, les  
20 stations auxiliaires, les postes de district,  
21 les terminus d'autobus, et caetera.

22 Nous avons le mandat de vous informer sur  
23 le projet, de recueillir vos commentaires et  
24 opinions et de rédiger un rapport dans lequel nous  
25 présenterons des conclusions, des avis et des

1 recommandations à la lumière de ce que nous aurons  
2 entendu.

3 Dans le but de rejoindre le plus grand  
4 nombre de personnes possible, la STM a fait  
5 distribuer plus de trente-neuf mille (39 000)  
6 feuillets d'information dans les quartiers  
7 concernés. Ces dépliants sont également disponibles  
8 à la table d'accueil. Un avis public a été publié  
9 dans différents journaux et des panneaux  
10 d'information ont été installés à proximité des  
11 futures installations. L'ensemble des documents  
12 d'information sur le projet sont aussi mis à votre  
13 disposition sur le site Web de la STM.

14 La consultation publique comprend deux  
15 étapes. La première étape, qui a lieu ce soir,  
16 c'est-à-dire cette première étape va se terminer  
17 ce soir et elle vise à vous présenter toute  
18 l'information possible sur le projet. C'est donc le  
19 temps de poser des questions et non d'exprimer des  
20 opinions. C'est le temps d'obtenir toutefois toute  
21 l'information dont vous avez besoin pour exprimer  
22 vos opinions.

23 La deuxième étape de la consultation est  
24 consacrée, elle, à l'expression des opinions.  
25 Elle aura lieu du vingt-six (26) février au quatre

1 (4) mars prochain. C'est à ce moment-là que vous  
2 pourrez nous faire part de vos préoccupations,  
3 propositions et points de vue à l'égard du projet.

4 Vous pourrez présenter votre opinion à la  
5 Commission de quatre façons différentes, soit en  
6 remplissant le questionnaire guidé qui se trouve  
7 sur le site Web de la STM, par écrit et de façon  
8 verbale lors d'une séance d'expression des  
9 opinions, de façon purement verbale lors d'une des  
10 séances d'expression des opinions, et par écrit  
11 sous forme d'un mémoire, d'un courriel ou d'une  
12 lettre.

13 Pour obtenir plus de détails sur les  
14 différentes options, sur les façons de faire, sur  
15 les dates limites d'inscription et sur les dates  
16 limites d'envoi de vos opinions écrites, veuillez  
17 s'il vous plaît, vous référer à la table d'accueil.

18 Une fois l'étape de l'expression des  
19 opinions franchie, nous analyserons l'information  
20 reçue et les opinions exprimées. Nous rédigerons  
21 un rapport que nous remettrons au comité Suivi  
22 des actifs du Conseil d'administration de la STM  
23 à l'été deux mille vingt (2020), ce rapport sera  
24 rendu public. Le rapport de la Commission a une  
25 valeur consultative, ce qui veut dire les décisions

1            finales relatives au projet de prolongement de la  
2            ligne bleue ne nous appartiennent pas, mais elles  
3            appartiennent au Conseil d'administration de la  
4            STM.

5            Venons-en maintenant au déroulement de la  
6            séance d'information de ce soir. Dans quelques  
7            instants, j'inviterai la STM à présenter le projet.  
8            La Ville de Montréal présentera également sa vision  
9            préliminaire de mise en valeur du secteur afin de  
10           vous donner davantage d'informations sur le  
11           contexte dans lequel se feront les travaux.

12           Après cette présentation, nous prendrons  
13           une pause d'une quinzaine de minutes. C'est à ce  
14           moment-là que les personnes qui souhaitent poser  
15           des questions pourront s'inscrire au registre à la  
16           table d'accueil. Au retour de la pause,  
17           j'appellerai tour à tour les personnes inscrites  
18           à se présenter au micro à l'avant selon l'ordre  
19           d'inscription.

20           Le registre d'inscriptions restera ouvert  
21           jusqu'à vingt et une heures (21 h). Ma tâche  
22           principale à titre de présidente de Commission  
23           est de favoriser votre participation et de vous  
24           permettre de bien vous renseigner sur le projet.  
25           Pour y arriver, rien de tel qu'un climat serein et



1 courtois. Je vous demanderais donc de faire des  
2 interventions dans cet esprit. Pourriez-vous aussi  
3 activer dès maintenant la fonction silence de vos  
4 téléphones cellulaires.

5           Finalement, je tiens à remercier l'ensemble  
6 des personnes qui ont travaillé à l'organisation de  
7 cette séance d'information et qui contribuent à son  
8 bon déroulement. Je vous souhaite à tous et à  
9 toutes une très agréable et fructueuse soirée.  
10 J'invite maintenant madame Maha Clour, directrice  
11 de projet principale à la STM à nous présenter la  
12 personne qui l'accompagne à l'avant puis à débiter  
13 sa présentation.

14 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR :

15 Bonsoir. Merci, Madame la Présidente et Messieurs  
16 les Commissaires. Bonsoir, Mesdames et Messieurs,  
17 merci de vous êtes déplacés ce soir pour cette  
18 quatrième soirée d'information sur le projet du  
19 prolongement de la ligne bleue. Alors, je suis  
20 accompagnée ce soir de mon collègue de la Ville  
21 de Montréal, monsieur Karim Charef, qui est chef  
22 d'équipe de l'urbanisme à la Ville.

23           Alors, juste avant de commencer à vous  
24 parler de ce beau projet, je remarque que plusieurs  
25 d'entre vous ont reçu un crayon à l'arrivée à votre

1 inscription et des baguettes. Votre crayon est bien  
2 évidemment à l'effigie du prolongement de la ligne  
3 bleue. Ce crayon a plusieurs utilités, la première  
4 étant, bien évidemment, pour pouvoir prendre des  
5 notes ce soir, pour vous permettre aussi d'écrire  
6 vos mémoires, vos opinions écrites, mais une fois  
7 complétées, il y a une autre fonction.

8 Vous allez pouvoir justement l'utiliser  
9 pour d'autre chose. Donc, ce que vous remarquerez  
10 sur le bout de votre crayon, il y a une petite  
11 capsule verte, cette capsule-là contient des  
12 graines de plante de myosotis. La plante de  
13 myosotis, c'est une fleur bleue, comme vous pouvez  
14 voir à l'écran. Donc, lorsque vous allez compléter  
15 son utilisation, vous allez pouvoir le tourner à  
16 l'envers puis le planter, comme vous le voyez sur  
17 l'écran, et voir fleurir une belle fleur bleue, un  
18 peu comme le prolongement de la ligne bleue qui va  
19 émerger dans l'est de la ville de Montréal. C'est  
20 très poétique.

21 Alors, retournons à nos moutons, le  
22 prolongement de la ligne bleue. Alors, une petite  
23 brève mise en contexte, il y a beaucoup  
24 d'informations sur l'écran, je vais vous le dire  
25 dans mes mots. Essentiellement, ce que ça veut dire

1 c'est qu'en deux mille seize (2016), il y a une  
2 nouvelle Loi sur la gouvernance qui a été adoptée  
3 et qui indiquait notamment que la STM devenait  
4 gestionnaire du projet du prolongement de la ligne  
5 bleue.

6 Depuis, donc essentiellement depuis deux  
7 mille dix-huit (2018), la STM travaille activement  
8 avec les partenaires du projet, dont nombreux sont  
9 parmi nous ce soir, pour justement assurer que  
10 toutes les activités qui sont reliées à ce beau  
11 projet se réalisent de façon concertée pour assurer  
12 une mise en service dans les prochaines années.

13 Alors, c'est quoi le prolongement de la  
14 ligne bleue? Vous avez sûrement eu l'occasion de  
15 voir le tracé sur le dépliant que vous avez  
16 sûrement reçu à la maison ou sur certaines  
17 affiches ou, en fait, sur le Web, sur le site Web  
18 de la STM, on parle de la construction de cinq  
19 nouvelles stations en partant de la station  
20 terminale de la ligne bleue actuelle qui est la  
21 station Saint-Michel, on parle d'un nouveau tunnel  
22 de métro d'une longueur d'à peu près six kilomètres  
23 (6 km), on parle aussi de plusieurs structures  
24 opérationnelles.

25 C'est quoi des structures opérationnelles?

1 C'est des bâtiments hors terre puis qui sont  
2 également nécessaires pour faire fonctionner le  
3 métro. Donc, on parle d'une station, on parle  
4 d'édicules qui sont nos accès au métro, il y a  
5 différents types d'infrastructures qui sont  
6 également nécessaires pour assurer le bon  
7 fonctionnement. Les terminus d'autobus, il y en a  
8 deux dans le cadre du projet, un stationnement  
9 incitatif, il y a un garage de trains pour garer  
10 les trains du métro, on parle aussi d'une  
11 correspondance avec le service rapide bus Pie-IX,  
12 donc le SRB Pie-IX dans l'axe du boulevard Pie-IX,  
13 on parle aussi de structures auxiliaires et de  
14 sorties de secours - je vous en parlerai un peu  
15 plus en détail tantôt -, d'un centre de service  
16 et d'un poste d'alimentation électrique qui va  
17 assurer l'alimentation électrique du prolongement.

18 Alors, c'est sûrement ce que vous avez vu  
19 comme image. O.K. Donc, essentiellement, on part  
20 de... si on regarde à gauche de l'écran, on part  
21 bien évidemment de la station Saint-Michel, pour  
22 ceux qui la connaissent. Ce qu'on voit apparaître  
23 en encadré noir, c'est les nouvelles stations.  
24 On est conscients qu'il y a plusieurs de ces noms  
25 existent déjà dans le réseau du métro, c'est des

1 noms temporaires. Il y a des mécanismes qui sont en  
2 place actuellement pour déterminer les nouveaux  
3 noms pour ces stations-là puis ça va être  
4 communiqué au public en temps et lieu.

5           Donc, on part de l'ouest pour se rendre  
6 vers l'est, on ramasse essentiellement les  
7 principales intersections, donc on est  
8 essentiellement dans l'axe Jean-Talon puis  
9 on croise le boulevard Pie-IX pour la future  
10 station Pie-IX, Viau, Lacordaire, Langelier, puis  
11 après ça, on revient faire un petit détour pour  
12 rejoindre l'axe Bélanger et aboutir à Anjou.

13           On voit également entre chaque station,  
14 entre deux stations, donc à des interstations, ce  
15 qu'on appelle justement des structures auxiliaires.  
16 Je vous donnerai un peu plus d'information là-  
17 dessus tantôt. Puis essentiellement, comme je vous  
18 dis, c'est vraiment entre deux stations puis on  
19 revient aboutir avec une dernière structure  
20 auxiliaire juste à l'est de l'autoroute 25.

21           Les bénéfiques d'un projet comme le  
22 prolongement, bien évidemment, l'objectif, c'est  
23 d'améliorer la mobilité à l'échelle de la région,  
24 on veut renforcer l'intermodalité et l'utilisation  
25 conviviale des différents modes de transport, donc

1 pas juste le métro, on parle de différents modes de  
2 transport. On veut appuyer le développement  
3 économique et urbain du secteur, on veut intégrer  
4 des aménagements qui assurent l'accessibilité  
5 universelle. Quand on parle d'accessibilité  
6 universelle, on ne parle pas juste d'ascenseurs, on  
7 parle de tout un parcours sécuritaire et fluide  
8 pour toute notre clientèle.

9 Puis on veut aussi un projet durable qui  
10 vise une certification Envision. Pour ceux et  
11 celles qui connaissent c'est quoi une certification  
12 LEED, on est vraiment axé développement durable,  
13 Envision, c'est une certification qui est mieux  
14 adaptée pour le métro puis, bien évidemment, donc  
15 préconise l'intégration d'éléments développement  
16 durable, mais aussi des démarches justement  
17 d'intégration de la communauté, un peu comme on  
18 fait ce soir.

19 Alors, en parlant de jalons du projet.  
20 Comme je vous ai mentionné en introduction, il y a  
21 une nouvelle loi qui a été adoptée qui indiquait  
22 que la STM devenait le gestionnaire du projet. Ça  
23 fait longtemps qu'on entend parler de la ligne  
24 bleue, on en est très conscients. En fait, il y a  
25 plusieurs études qui ont été faites dans le passé.

1 Les dernières études datent de deux mille seize  
2 (2016). À ce moment-là, le bureau d'études de  
3 l'AMT, l'Agence métropolitaine de transport, avait  
4 déterminé justement le tracé du projet et la  
5 localisation des différentes stations.

6 Donc, aujourd'hui, puis je pense que  
7 madame la présidente l'a bien expliqué tantôt dans  
8 l'introduction, l'objectif, c'est de ne pas  
9 remettre en question la localisation des stations  
10 ou le tracé en tant que tel. L'objectif, c'est de  
11 parler de l'intégration de ces différentes  
12 infrastructures et de leur conception.

13 Donc, depuis deux mille dix-huit (2018),  
14 on travaille activement avec nos partenaires pour  
15 mettre à jour ces études. On est en processus  
16 d'acquisition de terrains aussi, donc ça aussi je  
17 vais en parler un petit peu plus tantôt, on fait  
18 différents relevés et analyses dans le secteur,  
19 alors les gens qui habitent dans le secteur, vous  
20 avez peut-être déjà vu un petit peu d'activité, là,  
21 on est justement à faire des relevés d'ingénierie,  
22 donc on démarre notre ingénierie puis aussi, on  
23 démarre la conception architecturale de ces  
24 stations-là, puis ça aussi je vais pas tout vous  
25 donner mes 'punchs', je vous en parlerai un petit

1 peu tantôt.

2 On fait beaucoup d'arrimages aussi avec  
3 les autres chantiers du secteur, donc j'ai  
4 mentionné le SRB Pie-IX qui est déjà en travaux,  
5 alors ceux qui habitent le secteur ont sûrement vu  
6 aussi beaucoup, beaucoup de travaux puis  
7 d'activités dans l'axe Pie-IX, puis on en a encore  
8 pour un petit peu de temps puis il y a certains  
9 travaux préparatoires qui sont également prévus.

10 Tout ça pour démarrer le projet, les  
11 travaux en tant que tels en deux mille vingt et un  
12 (2021). Donc, certaines de ces études-là qu'on  
13 réalise aujourd'hui, c'est justement pour voir  
14 quelles mesures de mitigation on va mettre en place  
15 pour minimiser les impacts de ce chantier-là qui  
16 est quand même d'envergure puis on en est  
17 conscients. Les travaux vont se réaliser  
18 essentiellement entre deux mille vingt et un (2021)  
19 et deux mille vingt-six (2026), et on prévoit une  
20 mise en service du prolongement en deux mille  
21 vingt-six (2026).

22 Alors, la démarche de consultations, madame  
23 la présidente en a parlé un petit peu tantôt, on  
24 est à l'étape de la Commission publique, donc ce  
25 soir c'est la dernière soirée, on en a fait quatre,



1 la dernière soirée d'information. Après ça, c'est à  
2 votre tour, on veut vous écouter, donc on aura des  
3 soirées d'audiences où vous allez être invités à  
4 venir nous déposer et nous présenter vos mémoires  
5 ou vos opinions écrites. Donc, ça, ça se déroule  
6 d'ici le début mars.

7 Par la suite, nos commissaires vont  
8 travailler fort pour nous déposer un rapport de  
9 recommandations. Donc, essentiellement, ils vont  
10 recueillir tous vos commentaires, tout ce qui sera  
11 dit durant ces consultations-là pour nous émettre  
12 un rapport avec certaines recommandations au niveau  
13 du projet. Ce rapport va être déposé à la STM  
14 et par la suite, va cheminer au niveau de la Ville.  
15 L'objectif ultime, c'est qu'à l'automne prochain,  
16 on adopte un nouveau règlement d'urbanisme qui va  
17 permettre l'émission des permis requis pour  
18 réaliser les travaux.

19 Alors, si on regarde l'écran, on est rendu  
20 à l'étape bleu clair, l'étape 2 qui est la  
21 consultation publique. L'étape 1, donc  
22 essentiellement, ce que ça dit ici, c'est qu'on ne  
23 vient pas juste de commencer à discuter avec les  
24 citoyens du secteur, ça fait depuis quelques mois  
25 maintenant, depuis l'automne dernier qu'on fait

1 plusieurs activités, plusieurs soirées  
2 d'information, des rencontres avec des  
3 représentants de groupes communautaires justement  
4 pour mieux comprendre le secteur. C'est un peu  
5 l'objectif. Ce soir, on parle à nos citoyens de la  
6 grande région.

7 Et après tout ça, après le rapport de  
8 recommandations, l'intention, c'est justement pour  
9 nos architectes concepteurs, pour notre ingénierie,  
10 de pouvoir être influencés par ce qui est dit  
11 aujourd'hui via cette commission pour pouvoir  
12 émettre une conception architecturale qui répond  
13 bien à ces critères-là qui seront identifiés suite  
14 à la Commission.

15 Donc, on prévoit justement vous rendre  
16 disponibles les concepts architecturaux, donc le  
17 visuel de ces nouvelles stations au cours des  
18 prochains mois. Donc, dès que c'est possible, il va  
19 y avoir des mécanismes prévus à cet effet puis on  
20 va pouvoir les partager avec vous.

21 On va également se revoir à plusieurs  
22 reprises, ce ne sera pas la première ni la dernière  
23 fois, on va se revoir cet automne pour des séances  
24 d'information sur les mesures de mitigation. Comme  
25 je mentionnais tantôt, on fait déjà des études

1 justement pour voir quel type de mesures on va  
2 mettre en place pour tenter de réduire les impacts  
3 de notre chantier. Ce n'est pas la première fois  
4 que la STM fait des gros projets d'envergure de ce  
5 genre, on a des mesures de mitigation qu'on a déjà  
6 testées, qui sont éprouvées, qu'on sait qui  
7 fonctionnent.

8 Par contre, c'est important pour nous de  
9 bien comprendre le secteur dans lequel on va  
10 travailler, donc on veut s'adapter à ce secteur-là.  
11 On va revenir vous présenter tous ces éléments à  
12 l'automne. Puis par la suite, lorsque les travaux  
13 vont se réaliser en deux mille vingt et un (2021),  
14 deux mille vingt-six (2026), il va y avoir d'autres  
15 mécanismes, d'autres canaux de communication  
16 qui vont vous permettre de suivre l'évolution, mais  
17 également nous permettre de continuer à vous parler  
18 puis de vous écouter. Puis s'il y a des éléments  
19 qu'on doit prendre en compte, qu'on n'est pas  
20 nécessairement au courant ou qu'on doit utiliser ou  
21 connaître pour pouvoir ajuster nos façons de faire,  
22 bien, ça va être le moment pour vous exprimer.

23 Maintenant, je vais céder la parole  
24 à mon collègue, monsieur Charef. On parle de la  
25 vision de la Ville de Montréal. Le mandat de la

1 STM, c'est de réaliser le prolongement de la ligne  
2 bleue, mais on est très sensibles à l'environnement  
3 dans lequel le prolongement s'inscrit, donc on  
4 travaille de pair et très étroitement avec la Ville  
5 et les arrondissements concernés justement pour  
6 nous assurer que les lignes directrices de ce  
7 prolongement, la façon de s'intégrer dans son  
8 environnement s'inscrivent dans la vision de la  
9 Ville de Montréal que monsieur Charef va vous  
10 présenter.

11 PRÉSENTATION PAR M. KARIM CHAREF :

12 Alors, merci. Messieurs, Dames, bonsoir, Madame,  
13 Messieurs les membres de la Commission, bonsoir.  
14 Alors, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que la  
15 Ville de Montréal s'associe et accompagne la STM  
16 dans le cadre de cette consultation publique qui  
17 porte sur un projet qui va véritablement changer le  
18 visage de l'est de Montréal.

19 Pour la Ville de Montréal, le projet de  
20 métro est plus qu'un projet de transport collectif,  
21 c'est un formidable levier de développement  
22 économique, de développement urbain, de  
23 développement social, une mise en valeur de cette  
24 partie de la ville au bénéfice des citoyens et des  
25 citoyennes.

1                   La vision que la Ville soutient entend  
2 orienter cette mise en valeur au bénéfice donc de  
3 la population qui sera prochainement desservie pour  
4 maximiser les retombées de cet investissement  
5 majeur du gouvernement du Québec. Donc, ça  
6 s'inscrit véritablement dans cette perspective.

7                   Alors, cette vision que je vous expose  
8 vraiment dans ses grandes lignes, elle incarne les  
9 quatre grandes priorités de l'administration  
10 municipale, à savoir la mobilité active et  
11 collective, le développement économique, la  
12 transition écologique - on est aujourd'hui dans  
13 un impératif, une exigence de transition écologique  
14 - et toute la question de l'habitation.

15                   Donc, cette vision aussi, elle va  
16 contribuer à insuffler un nouvel élan pour l'est de  
17 Montréal, un petit peu dans la foulée où ça fait  
18 écho à la déclaration du gouvernement du Québec et  
19 de la Ville de Montréal pour revitaliser l'est de  
20 Montréal, donc ça s'inscrit dans cette perspective.  
21 Ça va constituer aussi la feuille de route pour  
22 guider les efforts de mise en valeur du secteur, du  
23 secteur qui sera prochainement desservi, pour  
24 maximiser les retombées.

25                   C'est aussi, pour la Ville et pour ses

1 partenaires, une formidable occasion de repenser la  
2 mobilité, de repenser l'aménagement dans cette  
3 portion de la ville, avec l'arrivée du métro. C'est  
4 aussi l'occasion d'orienter le renouveau, les  
5 interventions aux abords des futures stations de  
6 métro, à travers des critères, des balises qui sont  
7 contenues dans un document qui va être incessamment  
8 disponible en ligne.

9 Alors, c'est trois grandes orientations qui  
10 vont se décliner en objectifs, donc on veut que le  
11 prolongement du métro soit un vecteur du renouveau  
12 urbain de cette partie de la ville, une mobilité  
13 collective et active entièrement repensée à la  
14 faveur de la population qui sera desservie, puis un  
15 renouveau du secteur qui soit en phase avec la  
16 transition écologique, donc qui limite son  
17 empreinte écologique.

18 Alors, ces grandes orientations se  
19 déclinent en objectifs un peu plus précis, en fait,  
20 c'est plus des cibles que la Ville soutient. En  
21 matière de renouveau du secteur, il est question  
22 ici de diversifier les activités urbaines de façon  
23 à instaurer de nouveaux milieux de vie complets et  
24 animés, mais aussi en intégration avec les milieux  
25 établis, les milieux existants. L'arrivée du métro,

1 c'est une occasion aussi de densifier les abords  
2 des futures stations de métro, que ça soit par-  
3 dessus, à côté, donc dans un esprit un petit peu de  
4 'Transit-Oriented Development'.

5 Deuxième grande orientation qui s'articule  
6 autour de la mobilité, donc il y a un objectif  
7 qui a trait à la redéfinition du maillage des  
8 déplacements collectifs avec les stations de métro  
9 comme points d'ancrage, donc c'est l'occasion de  
10 redéfinir entièrement le patron des déplacements  
11 collectifs dans le secteur.

12 Pour l'administration municipale, il est  
13 important de remettre le piéton au coeur de la  
14 mobilité dans le secteur. Donc, comment est-ce  
15 qu'on se rend aux futures stations de métro? Par la  
16 marche, de façon prioritaire, mais aussi tous les  
17 modes actifs aussi. C'est aussi l'occasion  
18 d'assurer une mobilité innovante, donc toutes les  
19 innovations en matière de mobilité vont être  
20 testées, vont être déployées avec l'arrivée des  
21 cinq stations.

22 Et finalement, la troisième grande  
23 orientation en lien avec la transition écologique,  
24 il y a des objectifs affirmés de l'administration  
25 municipale pour accroître généreusement le couvert

1 végétal. On est dans un secteur où c'est des  
2 immenses îlots de chaleur, de vastes  
3 stationnements, là, quand on regarde une image, les  
4 stationnements qui desservent les centres d'achats,  
5 donc c'est de vastes îlots de chaleur. On a là  
6 l'occasion de verdir de façon généreuse, gestion  
7 écologique des eaux, il y a aussi une volonté de  
8 l'administration municipale d'assurer une qualité  
9 architecturale et le design urbain dans les  
10 aménagements qui seront faits avec l'arrivée des  
11 cinq nouvelles stations.

12 Donc, orientations, objectifs, le tout se  
13 décline en balises plus fines à l'égard de chacune  
14 des stations, puis donc les stations, les sites  
15 des stations, mais aussi les abords immédiats dans  
16 un rayon de cinq cents mètres (500 m) environ,  
17 où il est question d'orienter le renouveau de ces  
18 abords. On parle de requalifier les grands centres  
19 d'achats, là, qui ont été construits dans les  
20 années cinquante (50), soixante (60), soixante-dix  
21 (70), donc là il y a une occasion de revoir le type  
22 de développement qui est possible de faire à ces  
23 endroits, donc c'est un exemple. Donc, pour chacune  
24 des stations, donc il y a un travail qui a été  
25 fait.



1 Et finalement, pour conclure cette  
2 présentation de la Ville, pour les prochaines  
3 étapes qui concernent la Ville et les  
4 arrondissements, après la présentation de cette  
5 vision qu'est le dépôt de la vision de la Ville sur  
6 le site Internet notamment de la Ville et de la  
7 STM, il y a, pour votre information, l'adoption  
8 prochaine par l'arrondissement de Saint-Léonard  
9 d'un programme particulier qui touche, en fait, la  
10 rue Jean-Talon entre Langelier, l'axe Langelier et  
11 l'axe Viau. Donc, c'est complètement une  
12 redéfinition de la rue Jean-Talon et de ses abords.  
13 Donc, ça va donner un petit peu le ton que la Ville  
14 entend insuffler à ce secteur.

15 L'adoption des projets de règlement, donc  
16 un règlement d'agglomération pour permettre la  
17 réalisation du métro, donc c'est un projet qui va  
18 être présenté au Conseil d'agglomération compte  
19 tenu de l'envergure du projet, puis donc d'ici  
20 deux mille vingt-six (2026), la Ville va déployer  
21 toutes sortes d'outils en concertation avec les  
22 arrondissements pour encadrer le développement,  
23 donc c'est des outils d'urbanisme qui seront  
24 développés à cet égard.

25 D'ici la fin du projet, donc la Ville et

1 les arrondissements vont collaborer, collaborent  
2 déjà étroitement avec la STM et ses partenaires,  
3 que ce soit dans la phase de la planification du  
4 projet de la ligne bleue, mais aussi dans la phase  
5 de la mise en oeuvre, donc dans le chantier, donc  
6 il va y avoir une étroite collaboration qui va se  
7 faire Ville, arrondissements, STM et l'ensemble des  
8 partenaires, de façon à avoir un projet, au final,  
9 qui soit le plus intégré possible au bénéfice de la  
10 population. Merci pour votre attention.

11 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite) :

12 Merci, Karim. Donc, Monsieur Charef vous a parlé  
13 beaucoup de la vision de la Ville, et l'intégration  
14 urbaine, et la qualité architecturale à l'échelle  
15 du secteur, du territoire. Moi je vais plutôt vous  
16 parler maintenant de la démarche architecturale  
17 au niveau des stations en tant que telles.

18 Pour celles et ceux qui ne le savent  
19 peut-être pas, le réseau de métro de Montréal est  
20 reconnu mondialement par le fait qu'il est conçu  
21 selon une orientation d'une conception unique par  
22 station. Ça, ce que ça veut dire, c'est que chaque  
23 station du réseau de métro a une identité unique.

24 Donc, on voulait, bien évidemment, on a un  
25 grand souci par rapport à ça à la STM puis on

1           voulait maintenir cette orientation au niveau du  
2           prolongement. Pour justement garder une certaine  
3           indépendance au niveau des choix architecturaux  
4           retenus pour le prolongement, on a mis sur pied  
5           l'année dernière un comité consultatif  
6           d'intégration architecturale urbaine et  
7           patrimoniale, communément appelé le CCIAUP, qui est  
8           un comité sur lequel siègent notamment des experts  
9           du milieu de chacun des domaines, mais également  
10          des élus et des représentants du projet.

11                   L'objectif de ce comité, comme je l'ai dit  
12           tantôt, c'est de garder une certaine vigie sur les  
13           choix architecturaux qui sont faits et la façon  
14           dont ces nouvelles infrastructures vont s'intégrer  
15           dans leur environnement. Donc, ce comité est déjà  
16           en travaux depuis l'an dernier.

17                   Et pour ceux et celles qui suivent  
18           peut-être un peu les médias, vous avez sûrement  
19           aussi appris dernièrement qu'on a sélectionné les  
20           cinq firmes d'architectes qui vont concevoir  
21           chacune des stations, donc toujours dans  
22           l'orientation d'avoir une conception unique par  
23           station. Ces architectes-là ont commencé déjà  
24           à s'installer dans le bureau de projet avec nos  
25           ingénieurs. La conception démarre, donc on est

1 vraiment au tout début du processus. D'où  
2 l'importance de vous parler dès aujourd'hui, parce  
3 que comme je mentionnais d'entrée de jeu, tout ce  
4 qui va ressortir dans cette commission va pouvoir  
5 influencer ces architectes-là pour la suite des  
6 choses.

7           Maintenant, en termes de lieux  
8 d'implantation des futures stations, je vais juste  
9 vous expliquer, aujourd'hui, ce qu'on vous  
10 présente, c'est vraiment le lieu de l'implantation.  
11 Donc, comme j'ai mentionné il y a quelques  
12 secondes, il n'y a pas de rendu conceptuel ou  
13 visuel de ces nouvelles stations, ça va venir au  
14 courant des prochains mois puis on va vous  
15 les communiquer en temps et lieu. Donc, aujourd'hui  
16 c'est vraiment des blocages d'espaces pour que  
17 vous compreniez comment les infrastructures vont  
18 s'implanter dans l'environnement.

19           Il y a un avantage à ça, c'est important de  
20 le savoir, on est vraiment un amont. Normalement,  
21 dans des consultations publiques, on arrive un peu  
22 plus tard dans le processus, donc il y a des  
23 décisions ou des choix ou des gestes qui sont déjà  
24 pris. Aujourd'hui, on vous dit qu'on est vraiment  
25 au tout début du processus, donc c'est là

1 l'importance et l'opportunité de vous entendre puis  
2 de vous exprimer, parce que vous allez pouvoir nous  
3 influencer au courant des prochaines étapes.

4 L'autre chose que je veux mentionner aussi,  
5 c'est que j'ai parlé tantôt d'acquisitions de  
6 terrains, il y a un processus qui est déjà mis sur  
7 pied, qui est déjà en cours depuis maintenant  
8 presque deux ans. C'est important de savoir  
9 aujourd'hui que tous celles et ceux, tous  
10 propriétaires qui sont touchés par ces acquisitions  
11 ont déjà été informés. Donc, parce qu'on a déjà eu  
12 des questions de « on reste dans le coin, on n'est  
13 pas loin, est-ce que ça se pourrait qu'on soit  
14 avisés », non, si vous n'avez rien reçu  
15 aujourd'hui, ça veut dire que vous n'allez pas être  
16 touché par les acquisitions.

17 Alors, on va partir de Saint-Michel. Pour  
18 ceux qui connaissent un peu le secteur,  
19 malheureusement, je n'ai pas de pointeur, mais dans  
20 le fond, vous voyez le bleu clair, le carré bleu  
21 clair, juste à côté c'est l'édicule principal, donc  
22 l'édicule principal de la station terminale  
23 actuelle qui est la station Saint-Michel.

24 Juste à côté, on va construire ce qu'on  
25 appelle un poste de district et un centre de

1 service. C'est un bâtiment hors terre qui abrite  
2 ces deux fonctions-là. Le centre de service, c'est  
3 un centre pour les employés de la STM, donc ce  
4 n'est pas un bâtiment qui va être accessible au  
5 public, mais plutôt pour les employés de la STM qui  
6 vont devoir intervenir sur la ligne en cas  
7 d'incident ou pour des réparations quelconques.  
8 Puis un poste de district, comme je l'ai dit  
9 tantôt, c'est un poste qui permettra d'alimenter  
10 électriquement le prolongement de la ligne bleue.

11 Ensuite, on se rend à la première  
12 intersection pour les nouvelles stations, qui est  
13 la nouvelle station Pie-IX à l'intersection Jean-  
14 Talon et du boulevard Pie-IX. La particularité de  
15 cette station, ici, c'est que ce qu'on voit en  
16 plein milieu du boulevard Pie-IX, les deux bandes  
17 vertes, c'est ce qu'on appelle les édicules du SRB  
18 Pie-IX, du service rapide bus. Ça, ces travaux-là  
19 sont déjà en cours. C'est une autre équipe de  
20 la STM qui se charge de ce projet.

21 Mais bien évidemment, c'est une grande  
22 famille à la STM, on se parle tous, on est bien  
23 arrimé au niveau de nos travaux. C'est important de  
24 mentionner que, ultimement, en fait, dans le mandat  
25 du SRB Pie-IX, ils vont construire un tunnel en

1           souterrain piétonnier qui va permettre de relier  
2           les édicules du SRB Pie-IX à la nouvelle station  
3           Pie-IX. Je dis qu'ils ont le mandat de le  
4           construire parce que justement, on ne veut pas  
5           faire déranger les gens et créer des entraves deux  
6           fois sur une même rue, donc ils vont réaliser ces  
7           travaux-là considérant qu'ils sont là avant nous.

8                        Ultimement, ce tunnel-là va permettre de  
9           raccorder, comme j'ai dit, les édicules du SRB à la  
10          nouvelle station, il va y avoir des installations  
11          accessibles universellement, donc tous les édicules  
12          et les édicules du SRB ainsi que les édicules  
13          secondaires et principaux de cette station vont  
14          être accessibles via des ascenseurs.

15                      Ce qu'on voit par les indications EP et ES,  
16          EP c'est l'édicule principal, ES l'édicule  
17          secondaire. Le T en bleu plein, c'est un terminus  
18          d'autobus, donc un bâtiment annexé à l'édicule  
19          principal. Et le T en pointillés un peu plus pâles,  
20          c'est l'espace dédié justement à la clientèle pour  
21          pouvoir transiger vers d'autres modes de transport,  
22          donc pour ceux qui arrivent en autobus qui veulent  
23          aller au métro et vice-versa.

24                      Il y a aussi un petit rectangle bleu, un  
25          peu plus à l'est, ça, c'est une sortie de secours.

1       Donc, comme je mentionnais d'entrée de jeu, il y a  
2       les équipements, les infrastructures  
3       opérationnelles qui sont nécessaires pour le bon  
4       fonctionnement, quand on construit un métro, on  
5       doit se mettre conforme à des normes de  
6       construction et ces normes-là, c'est des normes  
7       aussi de sécurité, donc on doit respecter des  
8       parcours, des distances de parcours pour pouvoir  
9       évacuer les gens en cas d'urgence, donc ça, c'est  
10      une sortie de secours qui sert à cet effet.

11                Prochaine intersection, station Viau, à  
12      l'intersection du boulevard Viau et de la rue Jean-  
13      Talon, donc encore une fois, EP pour édicule  
14      principal, ES pour édicule secondaire, et le petit  
15      rectangle un peu plus à l'ouest de l'édicule  
16      principal étant la sortie de secours.

17                Station Lacordaire, donc édicule principal,  
18      édicule secondaire et une sortie de secours bien,  
19      dans le parc.

20                Ensuite, à Langelier, édicule principal,  
21      édicule secondaire et la sortie de secours un peu  
22      plus à l'est.

23                Pour aboutir à Anjou, donc on est dans  
24      l'axe de la rue Bélanger. Essentiellement, on est  
25      dans l'aire de stationnement du centre commercial



1 des Galeries d'Anjou. Considérant que la station  
2 Anjou, c'est une station terminale, on a deux  
3 édicules secondaires, donc un édicule principal qui  
4 est vraiment sur l'intersection du boulevard des  
5 Galeries d'Anjou et de la rue Bélanger, et deux  
6 édicules secondaires.

7 On a un bâtiment un peu plus à l'est,  
8 proche de l'autoroute 25, qui est indiqué par un P.  
9 Ça, c'est l'accès véhiculaire au stationnement  
10 incitatif en souterrain. Donc, c'est par là qu'on  
11 rentre, mais on rentre, comme c'est en souterrain,  
12 bien évidemment, puis le stationnement incitatif  
13 se trouve en dessous de l'aire de stationnement  
14 actuelle du centre d'achats. Puis encore une fois,  
15 ici on a un terminus d'autobus et une aire dédiée à  
16 la clientèle pour pouvoir accéder aux différents  
17 modes de transport.

18 Je vous ai parlé aussi tantôt de structures  
19 auxiliaires. Donc, c'est quoi des structures  
20 auxiliaires? C'est des bâtiments hors terre qui  
21 abritent des postes de ventilation de mécanique.  
22 Ces structures auxiliaires se trouvent à des  
23 interstations, donc entre deux stations, et sont  
24 requises, sont essentielles pour pouvoir ventiler  
25 le tunnel du métro, pour évacuer les eaux

1 d'infiltration puis également pour servir de  
2 sorties de secours en cas d'urgence.

3 Toutes ces structures de ventilation sont  
4 équipées de silencieux spécialisés. Vous ne le  
5 savez peut-être même pas, mais on a plusieurs,  
6 plusieurs structures auxiliaires, donc plusieurs  
7 bâtiments de ce type qui sont déjà sur le  
8 territoire montréalais, ils sont bien camouflés.  
9 L'intention, bien évidemment, c'est de bien les  
10 intégrer dans leur environnement, donc c'est  
11 correct de ne pas les voir puis on est heureux  
12 quand on ne les voit pas. Mais on vous montre  
13 justement un rendu visuel d'une structure qui est  
14 actuellement en construction dans le secteur Ville  
15 Saint-Laurent. Mais tout ça pour vous dire qu'on  
16 s'adapte à son environnement, donc ce n'est pas une  
17 allure type, ce n'est pas un look type pour ces  
18 structures-là, elles varient selon l'environnement  
19 et selon les exigences de l'arrondissement.

20 Donc, la première structure auxiliaire est  
21 une structure auxiliaire existante qui se trouve  
22 actuellement dans le parc Michel-Ange, qui  
23 est juste à l'est de la station Saint-Michel,  
24 donc elle permet de ventiler l'arrière-gare de  
25 la station Saint-Michel, l'arrière-gare étant

1 le prolongement du tunnel qui n'est pas accessible  
2 au public, mais qui permet le retournement des  
3 trains de métro, se virer de bord pour revenir  
4 dans l'autre sens.

5 Par la suite, bien, on rajoute les  
6 nouvelles structures auxiliaires, la première de  
7 ces nouvelles-là étant sur le coin du boulevard  
8 Provencher et de la rue Jean-Talon, dans une aire  
9 de stationnement; ensuite, une autre dans l'accès  
10 au stationnement de l'église de la paroisse Saint-  
11 Gilbert sur la rue des Angevins; ensuite, une autre  
12 sur le coin de la rue de la Villanelle et de la rue  
13 Jean-Talon; après ça, vous vous rappelez le tunnel,  
14 le tracé bifurque un peu pour rejoindre  
15 éventuellement l'axe de la rue Bélanger et on  
16 aboutit ici, dans le parc Boisé Jean-Milot, pour  
17 finalement se retrouver à l'est de l'autoroute 25,  
18 dans une aire de stationnement sur le boulevard  
19 Châteauneuf, au coin de l'avenue Boreau. Donc,  
20 cette structure-là se trouve maintenant dans  
21 l'arrière-gare de la station Anjou.

22 En termes de planification des travaux,  
23 alors comme je vous mentionnais tantôt, on est  
24 justement, à travers toutes les études ou  
25 l'ingénierie qui est en cours actuellement, à

1 réfléchir comment, quelles mesures on va mettre en  
2 place pour tenter de minimiser et atténuer  
3 les impacts de ce chantier d'envergure. Donc, il y  
4 a plusieurs études qui sont en cours, notamment au  
5 niveau de la circulation, du maintien de la  
6 circulation ainsi que la circulation après les  
7 travaux, tout ce qui est évaluation de la qualité  
8 des sols, bruit, poussière, et caetera. On a  
9 plusieurs mesures qui sont déjà testées, qu'on sait  
10 qui fonctionnent, mais on veut s'adapter bien  
11 évidemment à notre environnement, puis comme je  
12 vous ai mentionné tantôt, on prévoit revenir cet  
13 automne pour vous les présenter.

14 Une fois toutes ces études-là faites et  
15 toutes ces mesures identifiées, après ça on se  
16 retrouve justement dans la période des travaux.  
17 C'est important que vous le sachiez, on va  
18 continuer à vous parler. Il va y avoir différents  
19 mécanismes disponibles, on va avoir sur le terrain  
20 ce qu'on appelle des agents de liaison, c'est des  
21 gens, des représentants de la STM qui vont être  
22 bien identifiés, donc pour les riverains de ces  
23 chantiers-là qui ont besoin d'aller parler à  
24 quelqu'un, un représentant du projet, vous allez  
25 pouvoir accéder facilement à ces gens-là pour avoir

1 une approche un peu plus personnalisée.

2 On a aussi l'habitude de former ce qu'on  
3 appelle des comités citoyens, donc pour celles  
4 et ceux que ça intéresse, vous allez pouvoir  
5 participer. On vous rencontrer vraiment  
6 régulièrement pour vous présenter les prochains  
7 jalons du projet puis vous mettre un peu à jour.

8 Il y aura différents canaux aussi  
9 disponibles, on a un site Web qui est alimenté  
10 puis qui est mis à jour régulièrement, vous allez  
11 pouvoir vous inscrire à des bulletins électroniques  
12 pour recevoir les informations. Donc, il va y avoir  
13 différents outils qui vont être à votre disposition  
14 pour suivre le projet.

15 Donc, à venir cette année, bon, on est à  
16 notre dernière soirée d'information, après ça, on  
17 commence les séances d'expression des opinions dont  
18 les dates sont indiquées à l'écran. C'est important  
19 de retenir, puis on vous recommande fortement de le  
20 faire, on vous encourage à le faire, mais si vous  
21 avez l'intention de nous écrire et de vous  
22 présenter en personne pour présenter votre mémoire  
23 ou votre opinion écrite, c'est important de nous  
24 déposer votre mémoire au moins trois jours avant la  
25 date ciblée à laquelle vous voulez participer.

1 Sinon, vous pouvez tout simplement nous déposer  
2 votre mémoire et vous n'aurez pas besoin de vous  
3 présenter, à ce moment-là, la date limite c'est le  
4 quatre (4) mars.

5 Vous pouvez aussi vous inscrire à une  
6 soirée pour vous présenter sans nécessairement nous  
7 écrire, ça aussi c'est possible, faut juste vous  
8 inscrire à l'avance, en ligne si possible.

9 Pour celles et ceux qui ne savent pas trop  
10 comment s'y prendre puis qui désirent nous écrire,  
11 il y a plusieurs outils qui sont à votre  
12 disposition, notamment sur le site Web, un  
13 questionnaire qui va pouvoir vous guider là-dedans.

14 Donc, en fait, l'adresse du site Web, vous  
15 pouvez aller chercher toutes les informations. On a  
16 également une ligne téléphonique STM-Infos. Par  
17 contre, si vous appelez, je vous demanderais, si  
18 vous voulez parler à un représentant, si vous  
19 voulez un représentant du projet qui vous rappelle,  
20 faudrait le dire à l'agent de service à la  
21 clientèle pour qu'on puisse après ça avoir la  
22 chance de vous rappeler.

23 Donc, les prochaines étapes, dépôt du  
24 rapport de la Commission cet été; les concepts  
25 architecturaux, on espère pouvoir venir vous les

1 présenter cet été également; et on se revoit à  
2 l'automne pour vous présenter toutes les mesures de  
3 mitigation qu'on va mettre en place lors des  
4 travaux. Voilà, ça fait le tour, merci de votre  
5 écoute. Ça met fin à la présentation.

6 (Applaudissements)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci beaucoup, Madame Clour et Monsieur Charef.  
9 Nous allons maintenant prendre une pause de quinze  
10 (15) minutes. Pendant cette pause, vous pourrez  
11 vous inscrire à la table d'accueil. Vous pourrez  
12 vous inscrire ainsi pour poser vos questions.

13 Et tel que mentionné, je prendrai vos  
14 questions dans l'ordre d'inscription. Vous avez  
15 droit à deux questions par intervention, mais si  
16 vous avez plus que deux questions, vous pouvez vous  
17 réinscrire, vous pouvez vous réinscrire au registre  
18 jusqu'à ce qu'il ferme, donc s'il y a des questions  
19 qui vous viennent en cours de route, et ça doit  
20 fermer à vingt et une heures (21 h).

21 De plus, je vous demanderais de remplir le  
22 questionnaire d'évaluation qui vous a été remis à  
23 votre arrivée et à le déposer à la sortie. C'est  
24 important pour la STM qui tient à avoir la  
25 meilleure qualité de dialogue possible avec vous,

1           donc, s'il vous plaît, remplissez le questionnaire  
2           d'évaluation. Merci de votre attention et à  
3           bientôt.

4           SUSPENSION DE LA CONSULTATION

5           REPRISE DE LA CONSULTATION

6

7           \_\_\_\_\_

8           LA PRÉSIDENTE :

9           Sans plus tarder, je vous remerciais de prendre  
10          place, car c'est maintenant le temps d'entendre  
11          vos questions. Sachez que les représentants de la  
12          STM et d'autres organisations, comme le ministère  
13          des Transports du Québec, l'Autorité régionale du  
14          transport métropolitain, la Ville de Montréal et  
15          l'arrondissement sont présents dans la salle.

16                 Tout a été mis en oeuvre pour que vos  
17          questions puissent trouver réponse et être  
18          présentées à la personne la plus susceptible  
19          d'avoir des réponses complètes à vous donner.  
20          Cependant, si une question demeure sans réponse ce  
21          soir, la STM s'engage à vous faire suivre la  
22          réponse par courriel et puis à rendre publique  
23          la réponse sur son site Web.

24                 Comme je vous le disais avant la pause, je  
25          vous appellerai par ordre, je vous appellerai au  
26          micro dans l'ordre d'inscription pour que vous



1       puissiez poser vos questions. Vous avez droit à  
2       deux questions par interventions, et si vous avez  
3       plus de deux questions, vous pouvez vous réinscrire  
4       au registre, lequel demeurera ouvert jusqu'à vingt  
5       et une heures (21 h).

6               Je vous demanderais de limiter les  
7       préambules pour permettre au plus grand nombre de  
8       personnes de poser leurs questions et je vous  
9       rappelle surtout que ce n'est pas le moment de  
10      présenter des opinions. C'est avec plaisir et  
11      intérêt que nous entendrons toutes vos opinions  
12      dans les soirées réservées à cette fin entre le  
13      vingt-six (26) février et le quatre (4) mars.

14             Vos questions doivent être adressées à la  
15      présidence, c'est-à-dire à moi. Toutes les réponses  
16      fournies par la STM ou les organismes qui  
17      l'accompagnent doivent également m'être adressées.  
18      Il n'y a donc pas d'échange direct entre vous,  
19      le public, et la STM. Oui, Monsieur?

20      QUESTION DANS LA SALLE :

21      Je pense qu'entre question et opinion, il peut  
22      être... c'est presque pareil, non?

23      LA PRÉSIDENTE :

24      Pas vraiment, Monsieur, je pourrai vous aider, vous  
25      guider, mais une question, c'est quelque chose qui

1 demande une réponse factuelle, une information; une  
2 opinion, c'est quelque chose qui dit : bien, moi je  
3 trouve que c'est trop grand, c'est trop petit,  
4 c'est trop chaud, c'est trop froid. Mais une  
5 question, c'est : quelle taille est-ce que ça a,  
6 s'il vous plaît? T'sais, ce genre de chose-là.  
7 Mais je pourrai vous accompagner là-dedans, parce  
8 que c'est important pour nous d'avoir toutes les  
9 opinions, de les traiter dans un contexte qui va  
10 vraiment bien contribuer à la rédaction de notre  
11 rapport d'analyse, alors que ce soir, notre  
12 objectif, c'est que vous, vous puissiez quitter la  
13 salle avec toute l'information dont vous avez  
14 besoin pour bien comprendre et traiter  
15 l'information.

16 Alors, donc nous demandons à tout le monde  
17 d'être courtois et d'adresser leurs questions à  
18 moi, et comme je vous disais, au besoin, je pourrai  
19 vous donner un coup de main pour bien aligner les  
20 questions.

21 Nous sommes, mes collègues et moi,  
22 principalement en mode écoute, mais nous pouvons  
23 intervenir à l'occasion pour demander des  
24 compléments d'information pour s'assurer que le  
25 dossier est le plus complet possible.

1                   En principe, la séance de ce soir ne  
2 devrait pas dépasser vingt-deux heures (22 h). Si  
3 jamais il y a beaucoup de questions qui s'ajoutent,  
4 nous pourrions déborder un peu, mais je crois  
5 qu'avec le nombre de personnes qui se sont  
6 inscrites, on va pouvoir passer au travers des  
7 questions dans le temps imparti. Le registre  
8 demeure ouvert, donc si vous voulez ajouter des  
9 questions ou vous inscrire, c'est toujours le  
10 temps. J'invite comme intervenant numéro  
11 1, Jean-Yves Bourdages.

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

13 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

14 Madame, Messieurs, bonsoir.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Bonsoir.

17 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

18 En passant, j'aimerais féliciter l'efficacité de  
19 la présentation de ce soir, on a appris beaucoup  
20 de choses. Madame Bourgeois, j'aurais une question  
21 en ce qui concerne le fait que le métro ne se rend  
22 pas, il n'y a pas de station du côté d'Anjou. À  
23 part les coûts, bien sûr, toujours associés à une  
24 prolongation, qu'est-ce qui fait qu'on ne profitait  
25 pas d'avoir un tunnel sous l'autoroute qui est

1 réellement infranchissable pour permettre aux gens  
2 du côté est d'avoir un accès rapide au métro?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Monsieur Bourdages, vous soulevez là une question  
5 qui a été soulevée également lors de nos soirées  
6 précédentes, et on sait que c'est une question qui  
7 touche beaucoup, qui intéresse beaucoup les  
8 citoyens.

9 Je vais demander à madame Clour de redonner  
10 une explication du processus qui a été suivi, parce  
11 que, au moment où on se parle, le tracé du métro  
12 a déjà été défini et la STM a pris le dossier une  
13 fois que ce tracé avait été défini, donc les  
14 travaux que nous faisons aujourd'hui, les questions  
15 que vous êtes invités à poser ne devraient pas  
16 porter sur le tracé, mais plus sur la conception  
17 des installations : les stations de métro,  
18 les postes auxiliaires et tout ce qui tourne autour  
19 des stations qui figurent dans le tracé qui vous a  
20 été présenté.

21 Je prends un peu de temps pour donner ce  
22 préambule parce que c'est un point qui revient  
23 souvent. Malheureusement, ce n'est pas dans notre  
24 mandat de remettre en question le tracé, mais on  
25 veut que tout le monde puisse contribuer à bonifier

1 l'ensemble des informations qui sont requises pour  
2 faire une belle architecture de ce qui s'en vient.  
3 Madame Clour, voulez-vous ajouter quelque chose?

4 Mme MAHA CLOUR :

5 Très bon préambule. En fait, effectivement, le  
6 mandat de la Commission ce soir, c'est de discuter  
7 justement sur l'intégration des nouvelles  
8 infrastructures.

9 Comme j'ai mentionné lors de ma  
10 présentation, il y a eu quand même plusieurs études  
11 qui ont été faites avant la nouvelle loi sur la  
12 gouvernance, donc il y a eu des études qui ont  
13 déterminé justement le tracé en tant que tel, la  
14 localisation des différents terrains ciblés pour la  
15 construction des nouvelles stations. Ces études-là  
16 étaient en matière d'intégration urbaine, en  
17 matière de dessertes de modes de transport, en  
18 matière d'enquête origine-destination au niveau de  
19 l'achalandage, qui ont fait en sorte qu'on a abouti  
20 ou on a défini la portée du projet dans son état  
21 aujourd'hui. Donc, aujourd'hui, le mandat de la  
22 STM, c'est de réaliser le projet sous la forme  
23 connue et autorisée par les partenaires du projet  
24 et par le gouvernement.

25 Par contre, là vous avez aussi mentionné

1 dans une deuxième partie de votre question un lien  
2 avec le secteur plus à l'est de l'autoroute 25,  
3 je ne sais pas si mon collègue de la Ville voudrait  
4 compléter la réponse.

5 M. KARIM CHAREF :

6 Oui. Oui. Merci pour votre question, Monsieur.  
7 Effectivement, la station terminale Anjou s'arrête  
8 donc à l'ouest de l'autoroute 25. Et bien sûr, on  
9 peut se poser la question : qu'est-ce qui arrive  
10 pour desservir la population qui est à l'est de  
11 l'autoroute 25, donc où il y a des quartiers? Donc,  
12 je pense que c'est un petit peu le sens de votre  
13 interrogation.

14 On a actuellement, au niveau de la Ville,  
15 on mène une étude de préfaisabilité pour évaluer  
16 la possibilité d'avoir un lien, une petite  
17 passerelle piétonne, cyclable, accessibilité  
18 universelle aussi, qui relierait donc les deux  
19 côtés, les deux bords de l'autoroute finalement  
20 pour aller rejoindre la population angevine qui est  
21 de l'autre côté de l'autoroute. Donc, c'est une  
22 étude qui est en cours, puis l'objectif que l'on  
23 vise, c'est que cette infrastructure arriverait en  
24 même temps que le métro, en même temps, en deux  
25 mille vingt-six (2026), quand le métro ouvrirait,

1 ce lien franchit l'autoroute serait déjà en place.  
2 Donc, c'est l'objectif qui est poursuivi  
3 actuellement.

4 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

5 Bon. Bien, merci de la réponse. Ma deuxième  
6 question, c'est en rapport avec lorsqu'on fera le  
7 développement des terrains qui appartiennent à la  
8 STM, alors on prévoit des immeubles, est-ce qu'on a  
9 prévu d'inclure là-dedans, vu que la mairesse  
10 Plante a vraiment souligné qu'il fallait avoir plus  
11 d'intégration de logement abordable et social, est-  
12 ce que c'est prévu déjà dans le développement de  
13 ces terrains-là?

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Merci de votre question, Monsieur Bourdages. Je  
16 vais inviter madame Clour et peut-être la Ville  
17 va vouloir compléter là-dessus.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 Effectivement. Alors, effectivement, le mandat de  
20 la STM, c'est de construire bien évidemment le  
21 prolongement, donc les stations de métro et tous  
22 les équipements nécessaires pour le bon  
23 fonctionnement du prolongement. Ceci dit, comme  
24 j'ai mentionné tout à l'heure, on travaille de pair  
25 avec la Ville et les arrondissements concernés dans

1 une vision future de développement aux abords de  
2 ces stations.

3           Donc, ces nouvelles infrastructures-là  
4 sont conçues de sorte de ne pas restreindre un  
5 développement futur, en termes de capacité  
6 portante, donc la conception structurale même de  
7 ces stations-là va permettre justement un  
8 développement futur par-dessus, bien évidemment,  
9 à côté, adjacent, aux abords, tout ça inscrit dans  
10 une vision de la Ville.

11           Donc, pour répondre à votre question, dans  
12 une première étape, ça va être la construction du  
13 métro. Dans une phase ultérieure, on pourrait  
14 prévoir du développement futur, toujours en suivant  
15 les lignes directrices de cette nouvelle vision-là  
16 municipale, mais ça va venir dans une étape  
17 ultérieure.

18 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

19 D'accord.

20 M. KARIM CHAREF :

21 Je pourrais compléter. Il y a deux volets à votre  
22 question, il y a donc les sites qui sont aux abords  
23 des futures stations puis ce qu'on appelle les  
24 droits aériens, c'est-à-dire le dessus des  
25 stations. Dans le cas de projets résidentiels, il



1 est évident que l'application du règlement de la  
2 métropole mixte, c'est-à-dire vingt pour cent  
3 (20 %) de logements sociaux, vingt (20) abordables  
4 et vingt (20) pour familles va s'appliquer de toute  
5 façon. Donc, c'est une réponse, là, assez directe,  
6 assez franche, de toute façon ça va être appliqué à  
7 l'intérieur des projets résidentiels.

8 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

9 Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci beaucoup, Monsieur Bourdages. Comme  
12 intervenant numéro 2, j'invite Denis Côté.

13 M. DENIS CÔTÉ :

14 Bonsoir, Madame la Présidente.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Bonsoir.

17 M. DENIS CÔTÉ :

18 Alors, moi je me promène assez souvent dans le  
19 secteur des futures stations, ce n'est pas en  
20 transport en commun, c'est en auto électrique,  
21 c'est à moitié mal. Il y a trois stations qui  
22 devraient changer de nom, Viau, Pie-IX, Langelier.  
23 Et si on avait des suggestions de noms, est-ce  
24 qu'on peut vous les faire parvenir ou bien si les  
25 noms que vous émettez nous déplaisent, est-ce qu'on

1 peut le dire?

2 Ce qui me motive à parler de ça, c'est que  
3 dans le bout d'ici, il y a la future station de REM  
4 qui s'appellerait Griffintown-Bernard-Landry et  
5 puis les gens de l'Association des résidants, ils  
6 sont enragés contre ça. La plupart des choses  
7 qu'ils écrivent sur leur page Facebook, pour  
8 combattre ce nom-là, ils sont choqués qu'un leader  
9 indépendantiste ait son nom ici.

10 Bon, s'il y avait quelque chose comme ça  
11 qui arriverait par là-bas, par exemple, si une  
12 station s'appellerait John-Diefenbaker puis on  
13 n'aime pas ça, est-ce qu'il y aurait un mécanisme  
14 pour vous le dire?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Madame Clour ayant évoqué un peu ce projet, je vais  
17 lui demander si elle peut fournir un peu plus de  
18 détails.

19 Mme MAHA CLOUR :

20 Oui. En fait, je l'ai mentionné un petit peu dans  
21 ma présentation tantôt, il y a différents  
22 mécanismes actuellement en place pour identifier  
23 des nouveaux noms. Il y a un comité toponymie qui  
24 a été formé, mis sur pied pour pouvoir identifier  
25 différentes propositions de noms. Pour la suite

1 des choses, on est en analyse pour voir comment  
2 procéder pour identifier ces noms-là.

3 Mais pour répondre à votre question, oui,  
4 vous pouvez formuler via même la Commission  
5 aujourd'hui des propositions, vous pouvez même nous  
6 écrire, vous pouvez nous appeler via la ligne  
7 téléphonique qu'on a mentionnée tantôt, si vous  
8 avez des propositions, nous autres, on est toujours  
9 à l'écoute, on les fournira au comité de toponymie  
10 qui s'occupera de la sélection ou des choix des  
11 noms. Puis, bon, je peux malheureusement pas vous  
12 garantir quoi que ce soit, mais je peux vous  
13 garantir qu'au moins on va pouvoir transmettre  
14 vos recommandations.

15 M. DENIS CÔTÉ :

16 Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Excusez. Monsieur Wolfe aurait une sous-question.

19 M. JOSHUA WOLFE :

20 Oui. Est-ce que vous savez quand est-ce que le  
21 comité de toponymie va faire son rapport, ses  
22 décisions?

23 Mme MAHA CLOUR :

24 Actuellement, c'est en cours, mais je n'ai pas  
25 l'échéancier, mais ça devrait venir au cours des

1 prochains mois.

2 M. JOSHUA WOLFE :

3 O.K. Vous ne savez pas quand ça va être public ou  
4 présenter au Conseil d'administration.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Ça va éventuellement être émis publiquement, c'est  
7 sûr, je ne sais juste pas via quel mécanisme.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 D'ailleurs, je pense qu'on peut dire, Monsieur  
10 Côté, on peut même ajouter que si les gens ont des  
11 idées sur d'autres aspects, que ce soit un concept  
12 architectural, une idée de design, des évocations  
13 au niveau du patrimoine, rappel de l'histoire d'un  
14 quartier, c'est sûr que la STM va mettre en place  
15 des comités qui vont vraiment aller chercher cette  
16 information et inviter les citoyens, mais également  
17 s'il y a des idées qui vous viennent, vous pouvez  
18 nous les transmettre dans le contexte de la  
19 présentation des opinions. Ça, c'est tout à fait  
20 dans l'ordre des choses qu'il en soit ainsi. Est-ce  
21 que vous avez une deuxième question, Monsieur Côté?

22 M. DENIS CÔTÉ :

23 Oui. C'est concernant l'accessibilité universelle.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Oui.

1 M. DENIS CÔTÉ :

2 Pour des raisons d'économie, est-ce que ça serait  
3 possible, au lieu de mettre deux ascenseurs d'un  
4 côté et l'autre d'un obstacle, qu'il y aurait une  
5 pente, une pente que la personne en fauteuil  
6 roulant pousse ou bien qu'il y a un bénévole ou  
7 bien quelqu'un qui passe à côté qui l'aide pour  
8 économiser des millions? Je pense, par exemple,  
9 justement par-dessus l'autoroute 25. S'il y avait  
10 deux ascenseurs, ça coûterait peut-être huit  
11 millions (8 M\$), s'il y avait des pentes, ça  
12 coûterait peut-être trois millions (3 M\$), et puis  
13 ça coûterait beaucoup moins cher à entretenir tout  
14 le temps. Alors, ma question c'est ça : est-ce que  
15 c'est imaginable qu'il y ait des pentes plutôt que  
16 des ascenseurs?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Je vais vous demander juste une précision. Voulez-  
19 vous dire que, parce que vous donnez l'exemple de  
20 l'autoroute 25, qui serait peut-être plus du  
21 ressort de la Ville, ou si vous voulez parler dans  
22 les stations de métro qui est plus de la STM?

23 M. DENIS CÔTÉ :

24 Le deux.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Les deux? Alors, je vais inviter les deux à donner  
3 une réponse.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 Bien, je vais répondre au niveau des stations. Nous  
6 autres, en fait, ça fait quand même plus de  
7 cinquante (50) ans qu'on a nos stations de métro,  
8 c'est quand même un défi de taille aujourd'hui  
9 d'intégrer des ascenseurs dans les stations  
10 existantes. On travaille avec ce qu'on appelle  
11 des normes et critères de conception. C'est des  
12 normes qui nous guident au niveau de la conception  
13 de nos nouvelles stations puis c'est basé sur  
14 l'expérience, sur les critères de conception  
15 adaptés à l'accessibilité universelle, donc  
16 nous autres, c'est ça qui définit nos gestes, nos  
17 interventions en matière d'accessibilité  
18 universelle.

19 Quand on parle d'accessibilité universelle,  
20 on ne parle pas juste d'ascenseurs. Oui, il y a des  
21 ascenseurs pour offrir une facilité de déplacement  
22 vertical pour toute personne à mobilité réduite,  
23 donc ça, ça veut dire des personnes en chaise  
24 roulante, mais aussi du monde avec une poussette ou  
25 avec des sacs lourds ou des gens qui ont juste de

1 la misère à se déplacer.

2 C'est sûr que quand il y a des pentes qui  
3 sont nécessaires, elles sont régies par un degré de  
4 pente, parce que quand c'est trop abrupt, c'est  
5 plus difficile à se déplacer, fait qu'en chaise  
6 roulante, ça devient beaucoup plus difficile quand  
7 la pente est trop importante. Il y a ce qu'on  
8 appelle la signalétique, il y a plusieurs éléments  
9 qui permettent justement de faciliter le  
10 déplacement à toute notre clientèle à travers la  
11 station.

12 Donc, c'est un peu plus difficile de  
13 répondre exactement à votre question par rapport à  
14 remplacer un ascenseur par une pente dans le cas  
15 d'une station. Par contre, au niveau de la  
16 passerelle spécifiquement au-dessus de l'autoroute  
17 25, je laisserais peut-être mon collègue répondre.

18 M. KARIM CHAREF :

19 Madame Clour a donné un ensemble des réponses qui  
20 s'appliqueraient aussi à la passerelle. La Ville  
21 a une politique d'accessibilité universelle qu'elle  
22 applique. Donc, est-ce que ça va être des rampes,  
23 des ascenseurs, là? Pour l'instant, on n'est pas  
24 rendu dans le design fin, mais c'est sûr que la  
25 population visée sera servie adéquatement. Donc, à

1 cette étape, là, c'est ce que je peux vous dire.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Mais juste peut-être, si j'ai bien compris votre  
4 intervention, Monsieur Côté, vous, c'était un peu  
5 dans un esprit d'économie.

6 M. DENIS CÔTÉ :

7 D'économie, oui.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Est-ce qu'on peut poser la sous-question : est-ce  
10 que la STM ou bien la Ville envisage de faire,  
11 en tout cas, des genres d'études coûts-bénéfices  
12 pour essayer d'arriver au résultat optimal au  
13 moindre coût et si ça s'applique, alors à ce  
14 moment-là, utiliser la voie des pentes plutôt que  
15 du transport vertical en ascenseur?

16 M. KARIM CHAREF :

17 Alors, effectivement, il y a des études coûts-  
18 bénéfices, mais il faut savoir que les choix sont  
19 dictés par des considérations de normes, des  
20 considérations de sécurité et aussi des  
21 considérations financières, donc c'est tout un  
22 ensemble qui guide les choix d'une solution ou une  
23 autre. Ce n'est pas juste la question financière,  
24 il y a d'autres considérations qu'on doit avoir en  
25 tête lorsqu'on fixe des choix.



1 M. DENIS CÔTÉ :

2 Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 J'espère que ça répond à votre question, Monsieur  
5 Côté. J'invite comme intervenant numéro 3, Federico  
6 Centeno.

7 M. FEDERICO CENTENO :

8 Oui, bonsoir. Vous avez parlé dans votre exposition  
9 au sujet de l'appui au développement économique et  
10 urbain. Alors, moi je pose une question à la Ville  
11 de Montréal. Je veux savoir si dans cet esprit,  
12 vous avez pensé quelles sont les mesures qui vont  
13 m'aider, au contraire, et si possible le grave  
14 impact, et dans le sens que les propriétaires des  
15 commerces et des loyers, ils vont augmenter  
16 beaucoup les loyers, donc ça peut avoir des grands  
17 impacts sur toute la ligne, oui. J'aimerais savoir  
18 la Ville de Montréal, qu'est-ce qu'elle va faire  
19 avec ça, le fait que vous dites qu'il va y avoir  
20 l'appui au développement économique urbain.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci. On va demander à monsieur Charef de répondre  
23 et s'il y a besoin de clarifications, on pourra  
24 compléter.

25

1 M. KARIM CHAREF :

2 Je comprends que votre interrogation c'est durant  
3 le chantier, donc l'impact sur les commerces.  
4 Pour ça, la Ville a un programme de soutien aux  
5 commerçants qui sont impactés par les travaux et  
6 ce programme est éligible pour la STM, c'est-à-dire  
7 que dans le cadre du projet de la ligne bleue que  
8 mène la STM, donc ce programme de subvention,  
9 d'aide aux commerçants qui seront impactés par les  
10 travaux sera applicable.

11 Le mécanisme est en train d'être défini  
12 puis donc il va y avoir des canaux de communication  
13 qui vont être précisés, et les commerçants qui  
14 considèrent qu'ils sont impactés peuvent faire  
15 valoir leur candidature ou postuler à cette  
16 subvention.

17 M. FEDERICO CENTENO :

18 O.K. C'est bon.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Mais je ne sais pas si monsieur Centeno visait  
21 surtout les subventions comme un petit peu les  
22 plans, peut-être une certaine élaboration sur le  
23 développement que vous, au niveau de la Ville,  
24 qu'est-ce que c'est que vous prévoyez. Pensez-vous  
25 que, effectivement, il va y avoir une montée des

1 loyers, des coûts de vie là-bas?

2 M. KARIM CHAREF :

3 C'est une question, on n'a pas la boule de cristal,  
4 effectivement, l'arrivée d'un métro, le marché  
5 immobilier, la Ville a peu de prise. Elle  
6 intervient sur le volet résidentiel via le  
7 règlement sur la métropole mixte pour assurer un  
8 équilibre, là, logements sociaux, logements  
9 abordables. Donc, il y a des leviers que la Ville  
10 a, mais elle ne peut pas avoir un contrôle entier  
11 sur le marché.

12 La Ville va s'assurer dans le secteur  
13 d'avoir aussi une stratégie immobilière aussi pour  
14 combler les besoins municipaux en matière de parcs,  
15 en matière d'équipements collectifs pour sécuriser  
16 certains terrains qui répondraient à des besoins à  
17 la population. Donc, c'est de leviers qui existent  
18 à la Ville. Je vous nommerai, par exemple, le  
19 règlement sur le droit de préemption, la Ville  
20 pourra, en temps et lieu, viser les terrains  
21 susceptibles d'accueillir des parcs ou sécuriser  
22 les terrains. Elle a un levier financier, elle a un  
23 levier foncier aussi que la Ville peut utiliser.  
24 Donc, voilà.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Est-ce que cela répond à votre question?

3 M. FEDERICO CENTENO :

4 Oui. C'est bon.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Vous avez droit à une deuxième question, Monsieur  
7 Centeno.

8 M. FEDERICO CENTENO :

9 Oui, j'ai une autre question qui est liée avec  
10 la première. Aussi vous avez parlé de renouvellement  
11 urbain et je pense qu'aussi l'impact qu'il peut y  
12 avoir un grand développement de condos, on le voit  
13 qu'est-ce qui se passe à Brossard avec le REM et  
14 aussi, je pense qu'il va y avoir un impact sur les  
15 logements et c'est ça.

16 Alors, moi j'aimerais savoir si vous pouvez  
17 nous dire un peu plus, surtout la STM, le renouvellement  
18 urbain, je pense qu'il y aura beaucoup de condos  
19 autour de toute la ligne du métro, le développement  
20 dans ce sens.

21 M. KARIM CHAREF :

22 Pour vous rassurer, la Ville a à sa disposition ce  
23 qu'on appelle des outils d'urbanisme pour encadrer  
24 adéquatement le développement immobilier pour  
25 assurer une diversité des fonctions, c'est-à-dire

1 qu'on peut avoir, oui, du condo, mais on peut avoir  
2 aussi du logement social, abordable, on peut avoir  
3 aussi du commerce de proximité, donc tout ça va  
4 être regardé dans le cadre des outils d'urbanisme,  
5 les outils de planification qui vont être faits  
6 d'ici deux mille vingt-six (2026).

7 C'est-à-dire que les projets qui vont se  
8 présenter, qui vont être, mettons, peut-être donner  
9 un exemple, des propriétaires, un propriétaire qui  
10 veut développer son terrain parce que la station  
11 de métro arrive à proximité, il ne va pas pouvoir  
12 le faire n'importe comment, il va être encadré par  
13 la réglementation d'urbanisme puis par les  
14 encadrements de la Ville, pour assurer, oui, une  
15 densité, pour assurer qu'il y ait des parcs, un  
16 couvert végétal, qu'il y ait des parcours piétons,  
17 qu'il y ait du commerce de proximité, qu'il y ait,  
18 pourquoi pas, une école.

19 Donc, c'est des éléments qui vont être  
20 regardés selon les projets qui vont être présentés.  
21 Puis bien sûr, ce travail se fait à la Ville puis  
22 aussi avec les arrondissements qui seront concernés  
23 par ces éventuels projets.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Est-ce qu'on peut assurer monsieur Centeno que, le

1 cas échéant, s'il y a des gros changements par  
2 rapport à la possibilité de bâtir des gros  
3 complexes, condos, et caetera, il y aura une  
4 procédure dans laquelle les citoyens pourront, au  
5 niveau de la Ville, s'exprimer, poser des  
6 questions, être informés puis intervenir?

7 M. KARIM CHAREF :

8 Oui, oui, de toute façon, les processus de la Ville  
9 sont très transparents. S'il y a des projets, il y  
10 a des processus de consultations publiques, de  
11 référendums le cas échéant, où la population est  
12 amenée à se prononcer, où la population est amenée  
13 à apporter ses préoccupations pour influencer  
14 les projets qui seront déposés, certainement.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui?

17 M. FEDERICO CENTENO :

18 Est-ce que je peux faire une petite parenthèse,  
19 si vous me le permettez. C'est que si on a, à la  
20 STM ou à la Ville de Montréal, il y a un bâtiment  
21 de condos qui est en train de construire à côté de  
22 la station Rosemont, je ne sais pas si c'est  
23 pertinent ma question, mais est-ce que ça c'est  
24 vrai, oui, il y avait un stationnement et il est  
25 collé à la station de Rosemont, oui, si je ne me

1 trompe pas? C'est des logements pour des gens du  
2 troisième âge.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Monsieur Charef, si vous avez de l'information à  
5 ce niveau-là?

6 M. KARIM CHAREF :

7 Bien, c'est un bon exemple d'intégration d'une  
8 station de métro avec du développement immobilier  
9 par-dessus, c'est du logement effectivement, en  
10 partie, abordable.

11 M. FEDERICO CENTENO :

12 Ça m'a surpris beaucoup, ça m'a étonné, comme il y  
13 avait un stationnement et maintenant, on insère un  
14 bâtiment de logements, ça, ce sont les urbanistes  
15 qui ont décidé ça, oui, mais bon. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 J'appelle comme intervenant numéro 4, Abid Kkouri.

18 M. ABID KHOURI :

19 Bonsoir, Madame la Présidente.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Bonsoir.

22 M. ABID KHOURY :

23 J'ai remarqué sur l'emplacement des stations de  
24 métro, surtout vers Pie-IX et Langelier et Anjou,  
25 qu'ils sont proches de centre d'achats. Est-ce que

1 c'est prévu un tunnel, si j'ai bien saisi dans  
2 votre présentation, un tunnel souterrain qui va  
3 lier les stations avec ces centres d'achats?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci. Est-ce que madame Clour pourrait répondre?

6 Mme MAHA CLOUR :

7 En fait, tout est possible, on le voit déjà dans le  
8 réseau de métro actuel, quand on est proche d'un  
9 bâtiment riverain, notamment commercial ou  
10 institutionnel, il y a toujours un raccordement, ou  
11 en tout cas, souvent un raccordement piétonnier en  
12 souterrain.

13 Actuellement, il n'y en a pas de prévu tout  
14 simplement parce que les propriétaires de ces  
15 centres d'achats-là ne se sont pas manifestés de  
16 l'intérêt de se raccorder au métro. Mais si la  
17 demande arrive en cours de route, effectivement,  
18 tout est possible, on peut se raccorder au métro.

19 M. ABID KHOURY :

20 Ça veut dire il faut qu'ils demandent?

21 Mme MAHA CLOUR :

22 Oui.

23 M. ABID KHOURY :

24 Pour avoir ce tunnel. Ce n'est pas dans votre...

25



1 Mme MAHA CLOUR :

2 C'est que le propriétaire ne veut pas... Non, parce  
3 que si le propriétaire ne veut pas se raccorder au  
4 métro, on ne le construira pas, c'est vraiment à  
5 leur demande, s'ils désirent raccorder leurs  
6 bâtiments au métro, c'est possible de le faire.

7 QUESTION DANS LA SALLE :

8 À leurs frais? Excusez-moi, mais...

9 Mme MAHA CLOUR :

10 Ce n'est pas une question vraiment de financement,  
11 c'est des choses qui se négocient puis qu'on parle,  
12 mais c'est plus une question de la volonté du  
13 propriétaire de vouloir se raccorder au métro.

14 M. ABID KHOURY :

15 C'est surprenant pour moi. O.K. Deuxième question :  
16 j'ai remarqué sur les stations actuelles, toutes  
17 les stations actuelles, le nom du métro est écrit  
18 en petits caractères sur la porte de métro. Donc,  
19 pour savoir le métro, il faut aller jusqu'à la  
20 porte savoir quel métro. Donc, en ce moment, moi je  
21 propose ou je souhaite, dans votre dessin, est-ce  
22 que vous avez envisagé une affiche qui écrit le nom  
23 de la station de métro en gros pour qu'on puisse  
24 reconnaître de loin.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Excusez, est-ce que vous parlez dans le dessin qui  
3 est présenté ou éventuellement vous êtes en train  
4 de proposer une meilleure signalisation des  
5 stations de métro?

6 M. ABID KHOURY :

7 On ne voit pas le dessin, là. On n'a pas  
8 l'architecture exacte, mais je dis pour que les  
9 gens voient le nom de métro de loin, ça aide  
10 beaucoup de faire une affiche plus grande ou plus  
11 claire, quoi.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Alors, je pense que ça on est plus dans la zone  
14 d'opinions.

15 M. ABID KHOURY :

16 C'est ça.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Et je vous invite à présenter ça comme suggestion  
19 lors des soirées d'expression d'opinion ou juste  
20 envoyer très simplement un courriel. Et de toute  
21 façon, comme vous l'avez mentionné ce soir, ça va  
22 se trouver à être dans le dossier, dans ne tombera  
23 pas dans un grand trou noir, ça, c'est certain.

24 Alors, est-ce que ça va, Monsieur Khoury?

25

1 M. ABID KHOURY :

2 Oui, merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Je vous remercie de votre intervention. J'appelle  
5 l'intervenante numéro 5, Nicolas Solau.

6 M. NICOLAS SOLAU :

7 Bonsoir.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Bonsoir.

10 M. NICOLAS SOLAU :

11 Alors, si j'ai bien compris, il y a pour l'instant  
12 pas de date fixée pour le début des travaux. Est-ce  
13 que c'est la même chose pour l'entrée en lice des  
14 évaluateurs dans le cadre des expropriations?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 L'entrée en lice des évaluateurs dans le cadre  
17 des expropriations. Bon, je vais demander à madame  
18 Clour de répondre, si elle a l'information.

19 Mme MAHA CLOUR :

20 Je vais juste m'assurer de bien comprendre. Vous  
21 dites que les évaluateurs qui doivent contacter les  
22 expropriés?

23 M. NICOLAS SOLAU

24 Le travail d'évaluation.

25

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Oui. Bon, je vais parler d'ordre général, là,  
3 j'imagine que votre question est un peu plus  
4 précise, mais de l'ordre général, comme j'ai  
5 mentionné lors de la présentation, tous ceux qui  
6 sont touchés par des expropriations ont été  
7 maintenant avisés. Dépendamment du moment où l'avis  
8 a été signifié, effectivement, il y a un travail  
9 d'évaluateur qui doit se faire.

10           Donc, ça normalement ça se fait via des  
11 avocats, les demandes se font via des avocats pour  
12 pouvoir accéder, parce que l'évaluateur doit  
13 éventuellement rentrer en contact avec le  
14 propriétaire pour pouvoir aller visiter son  
15 terrain, comprendre les lieux, discuter avec le  
16 propriétaire en tant que tel, comprendre ses états  
17 financiers pour pouvoir éventuellement faire son  
18 travail d'évaluation et déposer une offre  
19 détaillée.

20           Je ne sais pas si ça répond à votre  
21 question, parce que ça dépend vraiment du dossier  
22 puis à quel moment l'évaluateur, mais en fait,  
23 d'ordre général, oui, il y a des évaluateurs qui  
24 sont déjà embauchés par la STM ainsi que par le  
25 ministère des Transports qui, dans plusieurs cas,

1 réalise le processus d'expropriation pour le compte  
2 de la STM.

3 M. NICOLAS SOLAU:

4 Ça, on les connaît, mais la question était plus sur  
5 le 'planning'. Est-ce qu'il y avait un 'planning'  
6 fixé, figé ou pas?

7 Mme MAHA CLOUR :

8 Oui, il y a un 'planning' de figé, mais je ne peux  
9 pas vous dire à quel moment... Je vous dis, c'est  
10 vraiment du cas par cas selon le site en question.  
11 Si vous désirez un peu plus d'information, on peut  
12 peut-être se parler à la fin de la séance, j'ai des  
13 collègues du MTQ qui sont avec nous ce soir, donc  
14 on pourra peut-être répondre plus spécifiquement à  
15 votre question.

16 M. NICOLAS SOLAU

17 J'ai une autre question, j'en ai plein d'autres,  
18 mais il y a peut-être d'autres personnes derrière  
19 moi.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Non, mais vous avez droit à une deuxième question,  
22 Monsieur Solau.

23 M. NICOLAS SOLAU :

24 Est-ce que vous pourriez préciser, s'il vous  
25 plaît, ce que vous avez qualifié de « aire dédiée

1 à la clientèle », la fameuse zone en T pointillée,  
2 s'il vous plaît?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Madame Clour.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Oui. Oui. Absolument. Donc, j'ai mentionné que le T  
7 plein, en couleur bleue pleine, c'est un bâtiment  
8 qui est joint à l'édicule principal pour pouvoir  
9 accéder au terminus d'autobus. L'espace dédié à la  
10 clientèle, c'est vraiment un espace où, justement,  
11 il y aura des espaces dédiés pour l'embarquement et  
12 les débarquements pour les autobus, pour que la  
13 clientèle puisse accéder à l'autobus ou au métro ou  
14 à d'autres modes de transport rendue à Anjou ou à  
15 Pie-IX, dépendamment du site concerné.

16 Pourquoi on l'a mis en pointillés? C'est  
17 parce que, actuellement, cet espace-là est en  
18 définition en termes de configuration, en termes  
19 de bâti, donc on ne peut pas aujourd'hui vous  
20 préciser quelle forme elle va prendre, on vous dit  
21 juste qu'il y a un espace dédié une aire dédiée  
22 pour pouvoir accéder à ces divers modes de  
23 transport.

24 M. NICOLAS SOLAU :

25 C'est un genre de débarcadère ou quelque chose

1           comme ça?

2           Mme MAHA CLOUR :

3           C'est un espace de débarcadère. Mais est-ce qu'il  
4           s'insère dans un bâtiment, est-ce qu'il est à aire  
5           ouverte? Tout ça, c'est tout en analyse en ce  
6           moment.

7           LA PRÉSIDENTE :

8           Madame Clour, est-ce qu'on peut comprendre que  
9           quand vous dites « accéder à différents modes de  
10          transport », on parle d'autobus, mais peut-être  
11          potentiellement aussi de taxis ou de...

12          Mme MAHA CLOUR :

13          Essentiellement, c'est un terminus d'autobus, donc  
14          la fonction première, c'est pour les autobus, mais  
15          bien évidemment, il y a des parcours sécuritaires  
16          par la suite, pour pouvoir éventuellement accéder à  
17          d'autres aires de circulation, les pistes  
18          cyclables, les aires de circulation piétonnes,  
19          effectivement des taxis, tout ce travail-là se fait  
20          actuellement avec la Ville pour pouvoir déterminer  
21          ces passages-là.

22          LA PRÉSIDENTE :

23          Alors, toute cette intermodalité se fait dans cette  
24          aire-là.

25

1 Mme MAHA CLOUR :

2 C'est essentiellement autobus, mais elle va être  
3 connectée à d'autres modes.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Merci.

6 M. NICOLAS SOLAU :

7 Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci beaucoup, Monsieur Solau. J'invite comme  
10 intervenant numéro 6, Vanessa Thermogène.

11 Mme VANESSA THERMOGÈNE :

12 Bonsoir.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Bonsoir.

15 Mme VANESSA THERMOGÈNE :

16 La question, en fait, c'était par rapport aux  
17 autres ouvertures de la ligne bleue, si elles  
18 seraient adaptées pour mieux, en fait, refléter un  
19 peu l'accessibilité, en fait, toutes les heures ou  
20 mieux pour ceux qui utilisent la ligne orange ou  
21 la ligne verte, que ça puisse, en fait, être...

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Mais est-ce que vous voulez dire... est-ce que vous  
24 avez une adaptation particulière, vous dites  
25 « adapté pour » ou bien si vous demandez si ça va



1 être les mêmes heures que?

2 Mme VANESSA THERMOGÈNE :

3 Bien oui, en fait, si les heures seront changées  
4 ou, bien, ou les mêmes heures que la ligne orange  
5 ou la ligne verte, parce qu'elle ferme plus tôt  
6 la ligne bleue, en général.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Ah! Merci. Madame Clour?

9 Mme MAHA CLOUR :

10 Normalement, on a des heures standards d'ouverture  
11 du métro. Quand on parle de peut-être fermer une  
12 ligne un peu plus tôt, c'est juste parce qu'un  
13 moment donné, le train, le dernier train circule  
14 puis éventuellement on ferme les stations en cours  
15 de route, mais généralement, c'est toutes les mêmes  
16 heures d'ouverture ou de fermeture du métro. Donc,  
17 le prolongement de la ligne bleue va être arrimé au  
18 reste du réseau. Je ne sais pas si ça répond à  
19 votre question.

20 Mme VANESSA THERMOGÈNE :

21 Oui. Sinon, la deuxième question en fait, parce que  
22 là, la 141, elle passe sur Jean-Talon et la  
23 majorité des stations, en fait, sont sur  
24 Jean-Talon, qu'est-ce qu'on fait des mesures  
25 pour s'assurer qu'il n'y ait pas de retards déjà,

1 parce que la 141 est souvent en retard, et pour  
2 aussi qu'il y ait un service qui soit, en fait,  
3 continuuel durant les travaux?

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Madame Clour, êtes-vous en mesure de commenter?

6 Mme MAHA CLOUR :

7 Oui, c'est une très bonne question. On sait que  
8 la ligne 141 est très achalandée et très importante  
9 dans le secteur. Il y a le projet du prolongement  
10 actuellement qu'on vous parle ce soir, mais il y a  
11 différents autres projets à la STM, dont un projet  
12 de refonte du réseau bus. Ça, c'est déjà en cours  
13 et, dans le fond, on fait une réflexion sur  
14 l'ensemble du territoire montréalais pour mieux  
15 desservir, justement, les Montréalais en matière  
16 d'autobus. Bien évidemment, avec l'arrivée du  
17 prolongement, on va s'adapter avec ces nouvelles  
18 infrastructures, avec les nouvelles stations à la  
19 desserte bus dans le secteur.

20 Donc, votre question a comme deux éléments,  
21 la première partie de votre question,  
22 effectivement, on veut mieux desservir, donc on  
23 veut optimiser les différentes lignes qui vont  
24 desservir le secteur est, donc la 141 en fait  
25 partie. Après ça, la deuxième partie de votre

1 question était vraiment au niveau des travaux.  
2 Quand on parle de refonte du réseau bus,  
3 effectivement, c'est une fois toutes les  
4 infrastructures construites, mais également lors  
5 des travaux, on veut continuer à offrir la  
6 meilleure offre de service en termes de fluidité  
7 dans le secteur, d'autant plus parce qu'on risque  
8 de faire quelques entraves à quelques endroits,  
9 donc on veut s'assurer que les gens du secteur vont  
10 pouvoir se déplacer de façon sécuritaire et fluide.

11 Donc, on travaille main dans la main avec  
12 nos équipes de planification de surface à la STM  
13 pour nous assurer qu'on va pouvoir continuer à  
14 offrir un service adéquat durant les travaux et de  
15 façon sécuritaire.

16 Mme VANESSA THERMOGÈNE :

17 Merci.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Ça répond, Madame Thermogène. Monsieur Wolfe  
20 a une question.

21 M. JOSHUA WOLFE :

22 Vous avez parlé dans la présentation, un plan de  
23 mitigation des effets pendant le chantier. Est-ce  
24 que vous allez publier les mesures que vous allez  
25 adopter pour augmenter le service surface des

1 autobus pendant cette période pour que les gens  
2 puissent dire : ah, peut-être au lieu de prendre  
3 cette route-là, ce serait mieux de faire autre  
4 chose.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Absolument. Toutes ces informations vont être  
7 communiquées en temps et lieu puis on utilise tous  
8 nos de communication, site Web. Pour celles et ceux  
9 éventuellement qui vont s'inscrire à des bulletins  
10 électroniques, ça va être une façon justement  
11 d'informer la clientèle, on va les afficher dans  
12 nos stations, on va les afficher partout, donc  
13 c'est des informations, on mise beaucoup sur  
14 l'information en temps réel à notre clientèle pour  
15 que justement tout le monde le sache, parce que  
16 même via les applications aujourd'hui, ça se fait  
17 aussi via nos téléphones intelligents, donc oui, la  
18 réponse est oui.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci. On a dit qu'on fermait le registre à vingt  
21 et une heures (21 h). Par ailleurs, je suis rendue,  
22 je crois, là la dernière question, alors... Ah! Il  
23 y en a, excusez, bon, bien, si vous avez des  
24 questions, je vous invite à vous inscrire au  
25 registre, parce que pour le moment j'invite

1 l'intervenant numéro 7, monsieur Jean-Yves

2 Bourdages, s'il vous plaît.

3 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

4 Donc, rebonsoir. Excusez-moi, tout à l'heure, je  
5 n'ai pas pu m'empêcher d'intervenir, parce que pour  
6 l'histoire des frais pour les tunnels de connexion.  
7 Là, cette fois-ci, Madame Bourgeois, ma question va  
8 être beaucoup plus technique.

9 Tout à l'heure, madame Clour parlait des  
10 aires dédiées à la clientèle et justement c'était  
11 le sujet de ma question. Alors, elle a déjà répondu  
12 en partie en disant vous êtes en train d'étudier  
13 pour voir si on allait construire au-dessus de ces  
14 aires-là. Alors, donc, ça peut recouvrir toute  
15 l'aire au complet, y compris les endroits où les  
16 autobus vont faire la cueillette et le dépôt de  
17 la clientèle, alors donc ça veut dire qu'on  
18 pourrait faire un développement beaucoup plus  
19 important de ces deux terrains-là.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Est-ce que vous posez la question à sav...

22 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

23 Oui.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Oui. Madame Clour, pouvez-vous répondre à la

1 question?

2 Mme MAHA CLOUR :

3 Effectivement, ça rejoint un petit peu ce que je  
4 disais tantôt en termes de capacité portante ou de  
5 conception de nos différentes infrastructures. Le  
6 mandat de la STM, c'est de construire les  
7 équipements nécessaires pour le prolongement du  
8 métro.

9 Par contre, on est très soucieux de  
10 l'environnement dans lequel ces infrastructures  
11 vont s'insérer. On ne veut pas restreindre ou  
12 empêcher du développement futur, on parle de mieux  
13 répondre ou d'améliorer la qualité de vie des  
14 citoyens, de mieux répondre aux besoins du  
15 quartier, donc c'est certain que dans notre  
16 réflexion, on travaille main dans la main avec la  
17 Ville, avec les arrondissements concernés pour voir  
18 comment on peut contribuer dans la conception de  
19 nos infrastructures à améliorer justement en termes  
20 de vision future.

21 Donc, aujourd'hui, je ne peux pas vous dire  
22 exactement si ça va être bâti comment, fermé  
23 comment, cloisonné comment, mais la possibilité de  
24 le faire est actuellement en analyse puis on veut  
25 s'insérer le mieux possible dans son environnement,

1           donc oui, c'est une possibilité.

2           M. JEAN-YVES BOURDAGES :

3           Tant mieux. Deuxième question, c'est à propos du  
4           stationnement incitatif. Monsieur Charef, je ne  
5           sais pas si c'est vous qui avez parlé de faire un  
6           stationnement souterrain sous l'actuel  
7           stationnement. Alors, est-ce que je dois comprendre  
8           que le stationnement va rester la propriété d'une  
9           compagnie privée au niveau du sol puis est-ce que  
10          le stationnement souterrain sera prévu pour  
11          supporter une structure au-dessus de ce terrain-là  
12          si on décide de construire?

13          LA PRÉSIDENTE :

14          Merci de votre question. Je ne sais pas si c'est  
15          madame Clour ou... Oui.

16          Mme MAHA CLOUR :

17          Je vais répondre, oui, effectivement. Le  
18          stationnement incitatif, au même titre que toutes  
19          les autres infrastructures, donc la réponse à la  
20          première question, c'est la même chose, donc  
21          effectivement, on est capable de développer  
22          au-dessus éventuellement.

23                         Par contre, dans le cas particulier auquel  
24          vous faites référence, le stationnement incitatif,  
25          nous autres, quand on fait de l'acquisition, on va

1 acquérir les terrains nécessaires pour la  
2 construction et pour l'éventuelle emprise  
3 nécessaire pour construire nos bâtiments, implanter  
4 nos bâtiments. Donc, dans l'aire de stationnement  
5 spécifiquement du centre d'achats actuellement, une  
6 fois que le stationnement incitatif en souterrain  
7 va être construit, la portion en surface va  
8 continuer à lui appartenir.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Excusez. « Lui », vous voulez dire la STM ou...

11 Mme MAHA CLOUR :

12 Le propriétaire du terrain actuel.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Le propriétaire du terrain, O.K.

15 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

16 Donc, excusez-moi, mais c'est lui il pourrait  
17 développer au-dessus.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 Puis c'est des discussions qui vont avoir lieu  
20 entre la STM et ce propriétaire-là, effectivement,  
21 pour bien s'arrimer par rapport à des interventions  
22 futures.

23 M. JEAN-YVES BOURDAGES :

24 Bon, bien, c'est très, très... la réponse que  
25 j'attendais. Merci beaucoup. Bonne soirée.



1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci, Monsieur Bourdages. J'appelle pour numéro 8,  
3 monsieur Denis Côté.

4 Monsieur DENIS CÔTÉ :

5 C'est l'histoire qui se répète. Alors, ma question  
6 c'est concernant l'accès direct, sans aller à  
7 l'extérieur des installations du métro vers de  
8 grands centres. Comme anecdote, hier j'ai été à  
9 l'Institut de tourisme et d'hôtellerie et puis  
10 la station de métro donne sur le trottoir et puis  
11 faut faire dix mètres (10 m) sur le trottoir pour  
12 entrer dans l'édifice de l'Institut qui est dans  
13 le même bâtiment.

14 Alors, comment ça se fait qu'il n'y a pas  
15 eu une porte directe? Pourquoi il faut aller  
16 absolument dehors? Et puis alors, là, on en vient  
17 dans notre coin, là, il y a plusieurs grands  
18 centres, il y a le centre d'achats Le Boulevard,  
19 pourquoi il faudrait aller dehors? Pourquoi on  
20 n'aurait pas un accès direct? Il y a les Galeries  
21 d'Anjou; il y a l'autre bord de la rue  
22 les Promenades Anjou; il y a aussi à Langelier, il  
23 y a un grand centre d'achats.

24 Alors, pourquoi est-ce que ce ne serait pas  
25 possible pour les gens qui n'auraient pas besoin de

1 sortir, d'aller dehors à la pluie, dans la neige,  
2 mettre leur manteau, ce serait bien plus plaisant  
3 d'aller directement à ces grands centres-là qui  
4 sont juste sur le coin.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Peut-être que madame Clour pourrait élaborer sur  
7 les principes puis les modalités, comment ça  
8 fonctionne ces relations avec des propriétaires  
9 riverains et comment les choix sont faits.

10 Mme MAHA CLOUR :

11 Oui, bien, ça rejoint un petit peu la réponse  
12 tantôt, normalement, pour des accès riverains,  
13 c'est le riverain lui-même qui doit faire la  
14 demande parce que, malheureusement, ce n'est pas  
15 tous les riverains ou les bâtiments riverains qui  
16 voudraient être raccordés au métro.

17 On comprend que ça facilite les  
18 déplacements. Il y aussi parfois des enjeux même  
19 techniques d'accès sécurité te conforme aux normes.  
20 Mais tout est faisable, techniquement tout est  
21 faisable, notamment dans des cas où on construit un  
22 prolongement, donc on n'est pas nécessairement dans  
23 de l'existant, ça peut être parfois un peu plus  
24 compliqué.

25 Mais je reviens sur le fait que dans ces

1 cas-ci, ça doit être le propriétaire de ce  
2 bâtiment-là qui doit adresser la demande, qui doit  
3 démontrer une ouverture de vouloir se raccorder au  
4 métro pour que ça puisse se faire.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Monsieur Côté, vous n'aviez pas de deuxième  
7 question?

8 M. DENIS CÔTÉ :

9 Non.

10 M. ABID KHOURY :

11 Sur le même sujet...

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Monsieur...

14 M. ABID KHOURY :

15 Sur le même sujet...

16 M. DENIS CÔTÉ :

17 C'est mon père.

18 (Rires)

19 M. ABID KHOURY :

20 Vous avez dit que...

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Monsieur Côté décide.

23 M. ABID KHOURY :

24 ... le propriétaire devrait vous demander. Est-ce  
25 que vous pouvez avoir, vous-même, l'approche

1 d'approcher le propriétaire, de demander s'il va  
2 accepter ou non? Est-ce qu'il y a...

3 Mme MAHA CLOUR :

4 En fait...

5 M. ABID KOURI :

6 Au lieu d'attendre le propriétaire, vous allez  
7 prendre l'initiative d'aller chez le propriétaire.

8 Mme MAHA CLOUR :

9 Oui, oui, absolument, je ne rentre pas dans les  
10 détails nécessairement de chacune des situations,  
11 mais on est évidemment déjà en discussions actives  
12 avec différents propriétaires. Si l'opportunité se  
13 présente, si l'intérêt est là, le raccordement va  
14 se faire. C'est tout ce que je peux vous dire  
15 aujourd'hui parce que les discussions, bien  
16 évidemment, sont de nature confidentielle en  
17 ce moment, donc mais ça va venir.

18 Donc, je ne vous dis pas aujourd'hui qu'il  
19 n'y en aura pas, je vous dis juste que les  
20 discussions sont en cours à cet effet.

21 M. ABID KHOURY :

22 Comme il a dit monsieur, c'est la logique.

23 Mme MAHA CLOUR :

24 Oui.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Bon, alors est-ce qu'on peut donc comprendre que  
3 lorsque le...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Si je comprends bien, les gens savent, il y a du  
6 dialogue, lorsque la STM s'installe proche d'un  
7 milieu, il y a un dialogue, et s'il y a des  
8 formalités, la STM va expliquer les formalités à  
9 remplir à tout éventuel propriétaire intéressé.  
10 J'invite comme intervenant numéro 9, Nicolas Solau.

11 M. NICOLAS SOLAU :

12 Promis, c'est la dernière question de la soirée.  
13 Quand on superpose les...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Excusez, juste, sentez-vous très à l'aise, on est  
16 ici pour que tout le monde puisse évacuer leurs  
17 questions.

18 M. NICOLAS SOLAU :

19 Moi je suis à l'aise.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 O.K.

22 M. NICOLAS SOLAU :

23 Quand on superpose les plans d'expropriation, par  
24 rapport à ce que vous venez de présenter en termes  
25 d'emprise au sol, on se rend compte qu'il va rester

1 beaucoup de terrains. La question c'est : que vont  
2 devenir ces terrains libres?

3 Mme MAHA CLOUR :

4 On va avoir l'occasion de se parler tantôt parce  
5 que je commence à deviner vous êtes qui, mais en  
6 fait, il y a une distinction entre des  
7 expropriations pour des emprises temporaires et des  
8 emprises permanentes. J'aimerais qu'on se parle  
9 tantôt plus spécifiquement de votre situation,  
10 parce que je commence à comprendre, mais juste  
11 d'ordre général, lorsqu'on occupe une emprise  
12 temporaire, une expropriation temporaire,  
13 normalement, lorsque l'emprise temporaire est  
14 libérée, elle revient au propriétaire.

15 Quand c'est des emprises permanentes, c'est  
16 parce qu'on a besoin de l'espace de façon  
17 permanente, donc on va s'installer de façon  
18 permanente sur le terrain, donc malheureusement, ce  
19 résiduel-là ne peut plus revenir au propriétaire  
20 actuel. Mais pour votre cas spécifique, si vous  
21 voulez m'attendre un petit peu à la fin, on va se  
22 jaser tantôt.

23 M. NICOLAS SOLAU :

24 Merci.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Il n'y a pas d'autres questions?

3 QUESTION DANS LA SALLE :

4 Oui, j'ai deux questions.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Oui. Merci. Nous inviterons comme intervenant  
7 numéro 10, Alors, madame Vanessa Thermogène,  
8 s'il vous plaît, si vous voulez revenir au micro.

9 Mme VANESSA THERMOGÈNE :

10 Oui, en fait, ma question c'est par rapport à  
11 l'architecture, si les choix de matériaux pour les  
12 édicules, je sais qu'habituellement, c'est souvent  
13 en béton ou en brique, est-ce qu'il y a peut-être  
14 une pensée pour utiliser des matériaux comme le  
15 bois ou d'autres, en fait, pour faire un changement  
16 par rapport à ce qui est fait, ce qui avait été  
17 fait. Voilà.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Madame Clour?

20 Mme MAHA CLOUR :

21 Oui.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Peut-être vous pourriez un peu élaborer également  
24 sur toute la démarche architecturale et les idées  
25 qui peuvent être...

1 Mme MAHA CLOUR :  
2 Oui. C'est une très bonne question. En fait, comme  
3 j'ai peut-être mentionné un petit peu tantôt dans  
4 une autre réponse à une question précédente, en  
5 fait, nous, on a ce qu'on appelle des normes et  
6 critères de conception. Donc, comme j'ai mentionné  
7 tantôt, ça fait quand même plus de cinquante (50)  
8 ans qu'on a un réseau de métro, on le voit évoluer  
9 dans le temps, on mise sur des matériaux qui sont  
10 pérennes, qui sont durables à travers le temps,  
11 évidemment, on construit pour cent (100), cent  
12 (100) ans, donc on veut que ça reste viable et  
13 sécuritaire et propre pour les cent (100)  
14 prochaines années.

15 Tout ça pour dire, il y a aussi les normes  
16 auxquelles on doit respecter, donc des matériaux  
17 combustibles comme du bois, c'est à proscrire parce  
18 que, bien évidemment, on veut qu'en cas d'incident,  
19 d'incendie ou autres, les matériaux puissent  
20 résister le plus longtemps possible pour pouvoir  
21 évacuer les lieux. Donc, des matériaux comme du  
22 bois, on ne peut pas les installer dans le métro.  
23 Il y a des matériaux spécifiques qu'on peut  
24 utiliser qui sont justement normés et on remet ces  
25 guides-là à nos architectes concepteurs pour qu'ils



1 puissent les appliquer.

2 Ceci dit, il y a quand même une démarche de  
3 conception architecturale, malgré le fait qu'on  
4 doive se limiter sur certains choix de matériaux,  
5 il y a différentes façons de les utiliser, de les  
6 intégrer, de les concevoir. Et ce qu'il est  
7 important aussi de retenir dans le cadre du  
8 prolongement, on est aussi régi par la politique,  
9 la fameuse politique du un pour cent (1 %) pour  
10 l'intégration de l'art à l'architecture et on  
11 prévoit justement de faire intégrer les artistes  
12 très rapidement en amont au niveau du processus de  
13 conception pour que ces artistes-là puissent  
14 travailler de pair avec les architectes pour  
15 pouvoir intégrer l'art à l'architecture.

16 Donc, quand on parle d'intégration de l'art  
17 à l'architecture, on le voit notamment dans les  
18 premières stations du réseau initial, ça peut être  
19 justement au niveau du traitement du béton, on est  
20 arrivé tantôt, pour ceux qui ont pris le métro à  
21 Bonaventure, on le voit notamment dans la station  
22 Bonaventure, donc c'est des éléments avec des  
23 matériaux comme le béton, comme les matériaux qu'on  
24 voit actuellement dans les stations de métro, qu'on  
25 puisse maintenant les faire varier un peu plus puis

1 les faire évoluer un petit peu dans le temps en  
2 termes de signature architecturale.

3 Donc, je ne sais pas si ça répond à votre  
4 question, mais c'est vrai pour les matériaux, c'est  
5 vrai pour l'éclairage, c'est vrai pour toute  
6 intervention architecturale dans le cadre d'une  
7 station.

8 Mme VANESSA THERMOGÈNE :

9 Parfait. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci Madame. Monsieur Torkmani a une question.

12 M. RADOUAN TORKMANI :

13 Oui, sur la démarche du un pour cent (1 %)  
14 justement, qui composera le comité à la STM?

15 Mme MAHA CLOUR :

16 Le comité...

17 M. RADOUAN TORKMANI :

18 Qui va justement choisir l'artiste qui va faire  
19 l'objet du un pour cent (1 %) ?

20 Mme MAHA CLOUR :

21 En fait, ces processus-là, il y a une directive, en  
22 fait, par le ministère de la Culture qui régit ces  
23 processus-là. On est actuellement en discussion  
24 avec le ministère de la Culture et le Bureau d'art  
25 public de la Ville de Montréal pour déterminer les

1 mécanismes applicables dans le cadre du  
2 prolongement. Éventuellement, il va y avoir un jury  
3 qui va être formé. Et selon ces directives ou ces  
4 processus-là, on va identifier ces membres de jury  
5 qui, sur lequel siègent notamment des experts, là,  
6 en la matière.

7 M. RADOUAN TORKMANI

8 Parfait. Merci.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Ah, je vois venir d'autres questions. L'heure  
11 de fermeture du registre arrive à grands pas.

12 MEMBRE DE LA COMMISSION :

13 Vous avez trois demandes.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Mais il y a trois demandes, alors on va  
16 certainement avoir le temps de prendre ces  
17 demandes. J'invite monsieur Federico Centeno  
18 comme intervenant numéro 11.

19 M. FEDERICO CENTENO :

20 Je vais profiter, car on a du temps pour poser  
21 des questions et je vais vous changer une question.  
22 Est-ce que vous pensez mettre des cendriers dehors  
23 aux nouvelles stations de métro, étant donné il  
24 faut faire quelque chose de façon que les gens...  
25 d'empêcher que les gens se collent devant les

1 portes pour fumer, et aussi que nos belles plates-  
2 bandes d'été ne soient pas pleines de mégots de  
3 cigarettes? Est-ce que finalement la Ville de  
4 Montréal et la STM vont se mettre d'accord pour  
5 faire quelque chose? Ça, c'est une question.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci, Monsieur Centeno. Alors, politique pour  
8 préserver les non-fumeurs.

9 Mme MAHA CLOUR :

10 C'est une bonne question. On vous invite à la  
11 déposer votre proposition. C'est sûr que lorsqu'on  
12 met des cendriers à la disposition de gens, ça  
13 incite justement les gens à fumer, chose qu'on ne  
14 veut pas notamment, mais je peux comprendre votre  
15 préoccupation. Et il y a aussi des éléments à  
16 considérer de sécurité, d'entretien et autres.  
17 Malheureusement, je ne peux pas vous dire  
18 spécifiquement pourquoi on n'en a pas, pourquoi on  
19 en aurait, mais on vous invite à poser votre  
20 question officiellement par écrit puis on vous  
21 reviendra avec de l'information à cet effet.

22 M. FEDERICO CENTENO :

23 Dans la ruelle verte, on peut poser un pot  
24 métallique avec un peu de gravier et de sable,  
25 aussi on pourrait penser à ça, dehors, les stations

1 de métro, pour encourager les gens qu'ils jettent  
2 les mégots dans les pots de plante au lieu des...  
3 c'est vraiment un désastre.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Bien, là il y a comme deux choses. Au niveau de  
6 la question, Madame Clour, est-ce que vous étiez  
7 en train de proposer de fournir comme information  
8 quelle est la politique actuelle en ce qui concerne  
9 la disponibilité de cendriers autour des stations  
10 de métro, je ne sais pas si c'est quelque chose qui  
11 est normé chez vous.

12 Mme MAHA CLOUR :

13 Bien, actuellement, effectivement, on n'en a pas de  
14 prévu, on n'en a pas...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Il n'y a pas de cendriers en ce moment.

17 Mme MAHA CLOUR :

18 Non, il n'y en a pas.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 O.K. O.K. Donc, la réponse à la première partie de  
21 la question, en ce moment il n'y a pas de  
22 cendriers. Donc, monsieur Centeno, ce que je vous  
23 invite à faire, puis ça va quand même être noté,  
24 là, dans le procès-verbal d'aujourd'hui, mais  
25 néanmoins, si vous avez des bonnes idées à formuler

1 pour que finalement l'environnement soit plus  
2 agréable pour tout le monde, ça va être très, très  
3 bienvenu lors des séances d'opinions. Puis ça peut  
4 se faire, comme je vous le disais tantôt, en  
5 personne, juste de vive voix, comme vous venez de  
6 faire là, par courriel ou par mémoire officiel.

7 Est-ce que vous avez une autre question,  
8 Monsieur Centeno?

9 M. FEDERICO CENTENO :

10 Non, merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 C'est beau. Intervenant numéro 12, c'est Frank  
13 Bindzi-Ellouet, s'il vous plaît.

14 M. FRANK BINDZI-ELLOUET :

15 Bonsoir.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Bonsoir.

18 M. FRANK BINDZI-ELLOUET :

19 Moi j'ai une question plutôt technique. C'est est-  
20 ce qu'il y a une politique concernant la  
21 connectivité, notamment le Wi-Fi ou, par exemple,  
22 recharge de téléphone? Parce que tout à l'heure,  
23 vous avez parlé de métro, vous avez parlé de  
24 stations qui permettraient de recharger, si je  
25 comprends bien, le métro. Donc, est-ce que cette

1 énergie-là pourrait être utilisée aux autres aussi,  
2 ceux qui utilisent le métro?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci. Madame Clour.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 En termes de politique de Wi-Fi, c'est certain  
7 que là on est en déploiement du Wi-Fi partout  
8 dans notre réseau, donc évidemment le prolongement  
9 de la ligne bleue va avoir le réseau Wi-Fi inclus.

10 Après ça, en termes de stations de recharge  
11 et tout ça, malheureusement, je ne peux pas  
12 nécessairement vous répondre aujourd'hui s'il y a  
13 une vision future par rapport à ça. Je sais qu'il y  
14 a beaucoup d'analyses et d'études qui se font  
15 actuellement sur comment faire évoluer de façon  
16 virtuelle nos stations dans le futur. De là à vous  
17 dire exactement quel geste ou quelles interventions  
18 qui vont être incluses dans nos stations futures,  
19 autant dans le réseau actuel que le réseau du  
20 prolongement de la ligne bleue, on va le prendre en  
21 note, on va vous revenir avec l'information.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 C'est là un bon exemple du type d'intervention de  
24 consultation d'opinions que peut bénéficier à la  
25 STM, alors je vous invite à en faire des

1 suggestions dans le cadre de l'expression  
2 des opinions. Est-ce que vous avez une deuxième  
3 question, monsieur (inaudible)?

4 M. FRANK BINDZI-ELLOUET :

5 Oui, c'est une question un peu similaire, mais  
6 c'était de savoir est-ce que, vous avez parlé de  
7 zones clients, est-ce qu'il y a une intention  
8 d'avoir plus de places assises à l'extérieur,  
9 c'est-à-dire quand on n'est pas dans le métro? Par  
10 exemple, de mon souvenir, il y a qu'à Berri-UQÀM  
11 quasiment qu'on peut s'asseoir à l'extérieur, et  
12 dans les autres, bien, faut se tenir debout, quoi.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Voulez-vous dire à l'extérieur de la station de  
15 métro ou à l'extérieur des quais?

16 M. FRANK BINDZI-ELLOUET :

17 Oui, par exemple, à l'extérieur des quais,  
18 c'est-à-dire quand on attend, par exemple, le bus  
19 ou souvent, il y a peu de places assises.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Madame Clour?

22 Mme MAHA CLOUR :

23 Bien, justement, c'est la bonne tribune, Monsieur,  
24 les consultations publiques concernent justement la  
25 conception des stations, donc ça, c'est une très



1 bonne recommandation de proposition que je vous  
2 invite à nous écrire formellement, c'est des  
3 éléments qu'on va pouvoir remettre à nos  
4 architectes dans leurs réflexions, parce que, oui,  
5 dans la conception des stations, on prévoit  
6 aménager des espaces publics au pourtour des  
7 stations, on veut encourager des pôles de mobilité,  
8 donc encourager les gens à pouvoir transiger par là  
9 pour pouvoir s'arrêter, prendre de l'information,  
10 faire des points de rencontre, pouvoir utiliser  
11 différents modes de transport.

12           Donc, si c'est un élément important pour  
13 vous, je vous encourage fortement de nous écrire  
14 à cet effet.

15 M. FRANK BINDZI-ELLOUET :

16 O.K. Merci.

17 Mme MAHA CLOUR :

18 Merci.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Je profite du moment pour vous rappeler que  
21 tous ceux qui veulent présenter des opinions, on  
22 prévoit déjà, il y a beaucoup d'inscriptions pour  
23 les soirées d'expression des opinions, alors un  
24 conseil d'ami, c'est toujours une bonne idée de  
25 vous inscrire à l'avance au bureau en arrière, à la

1 table d'accueil, ils pourront vous dire quoi faire,  
2 mais pour vous faire réserver une place à ce  
3 spectacle qui sera très couru. C'est toujours plus  
4 prudent de réserver et de s'inscrire à l'avance.  
5 J'invite Gilbert Bauer.

6 M. GILBERT BAUER :

7 Oui, bonsoir Messieurs, Dames.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Bonsoir.

10 M. GILBERT BAUER :

11 Oui, comme vous avez dit tout à l'heure, avec la  
12 venue du métro dans ce secteur-là, dans le secteur  
13 de l'est de Montréal, il va y avoir aussi une  
14 politique où la Ville de Montréal va en profiter  
15 pour développer ce secteur, que ce soit sur le plan  
16 résidentiel ou autre, commercial et autre. Est-ce  
17 que vous avez des mécanismes qui sont prévus pour  
18 éviter un embourgeoisement ou une gentrification,  
19 on appelle ça une gentrification aujourd'hui,  
20 l'embourgeoisement de ces secteurs? Est-ce qu'il y  
21 a des mesures prévues pour éviter un trop gros  
22 embourgeoisement ou une trop grosse gentrification  
23 de ces secteurs, à part les mécanismes qui sont  
24 déjà en place à la Ville de Montréal qui,  
25 apparemment, ne sont pas très efficaces, là?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci, Monsieur Bauer. Je vais inviter monsieur  
3 Charef à se prononcer. Sans toutefois reprendre  
4 le récitatif de tout ce qui est déjà en place, je  
5 crois que votre question vise des mesures  
6 particulières, est-ce que c'est le cas, c'est  
7 le cas?

8 M. GILBERT BAUER :

9 Supplémentaires, particulières, oui.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci.

12 M. KARIM CHAREF :

13 Merci pour votre question très directe puis  
14 fondamentale. Juste rappeler, la Ville de Montréal  
15 et ses arrondissements ne sont pas des promoteurs  
16 immobiliers, c'est-à-dire que la Ville ne fait pas  
17 du développement immobilier, elle met en place les  
18 conditions pour que le développement immobilier  
19 se fasse de façon adéquate et harmonieuse.

20 La question de la gentrification,  
21 l'embourgeoisement, on le vit au quotidien à la  
22 grandeur de la ville. La réponse, malheureusement,  
23 que je peux vous donner, c'est à travers les gestes  
24 que la Ville pose, notamment à travers un règlement  
25 qui va être adopté en deux mille vingt et un

1 (2021), un règlement sur la métropole mixte, qui va  
2 justement assurer d'avoir cet équilibre pour nous  
3 assurer que les populations qui sont en place  
4 puissent demeurer en place et ne soient pas  
5 chassées parce qu'il y a de la spéculation  
6 foncière.

7 Donc, c'est un outil important, un levier  
8 que la Ville va mettre de l'avant qui sera adopté  
9 en deux mille vingt et un (2021). Donc, est-ce  
10 qu'il pourrait y en avoir d'autres? Probablement.  
11 Je pourrai, si vous le voulez, vous revenir avec  
12 d'autres mécanismes au niveau du service de  
13 l'habitation de la Ville qui, malheureusement, on  
14 n'a pas de représentant ici, mais je pourrai vous  
15 fournir une réponse écrite, notamment s'il y a des  
16 mécanismes prévus en plus du règlement sur  
17 la métropole mixte.

18 M. GILBERT BAUER :

19 O.K.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Monsieur Charef, est-ce que vous proposez que cette  
22 réponse soit transmise également à la STM pour  
23 qu'elle puisse la mettre sur leur site le cas  
24 échéant, ou qu'il y ait un lien pour que  
25 l'information puisse profiter à tous les citoyens?

1 M. KARIM CHAREF :

2 Tout à fait.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 O.K. Merci. Est-ce que vous avez une deuxième  
5 question, Monsieur Bauer?

6 M. GILBERT BAUER :

7 Oui, enfin oui, j'ai une question. Est-ce que vous  
8 prévoyez, bon bien, ça, c'est sur les points  
9 architecturaux des nouvelles stations, là, de  
10 prévoir plus de bancs sur les quais, de bancs pour  
11 s'asseoir en attendant le métro? Parce que là,  
12 actuellement, il n'y a pas beaucoup de bancs nulle  
13 part sur les quais, là, pour pouvoir s'asseoir pour  
14 attendre le métro. Faudrait prévoir beaucoup plus  
15 de bancs sur tout le long des quais, là. Est-ce que  
16 c'est prévu ça éventuellement sur le plan  
17 architectural des nouvelles stations?

18 Mme MAHA CLOUR :

19 En fait, il va y en avoir des bancs, en termes de  
20 nombre de bancs, ça dépend aussi de la conception,  
21 de la disponibilité de l'espace. Mais un peu comme  
22 j'ai répondu à monsieur tantôt, l'objectif de la  
23 consultation, c'est justement de vous écouter sur  
24 des éléments qui sont importants pour vous en  
25 termes de conception. Donc, adressez-nous par

1 écrit, c'est des éléments qu'on va pouvoir  
2 transmettre à nos architectes concepteurs qui vont  
3 pouvoir les considérer dans leur conception.

4 M. GILBERT BAUER :

5 O.K. Très bien. Merci beaucoup. Bonne soirée.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Notre quatorzième (14e) intervention sera faite par  
8 madame Diane Sénécal. Bonsoir, Madame.

9 Mme DIANE SÉNÉCAL :

10 Bonsoir Mesdames, Messieurs. Je vais répondre  
11 à monsieur qui s'interrogeait sur la cigarette et  
12 les problèmes que ça donnait, là. Ce n'est pas très  
13 utile d'avoir un appareil parce que devant les  
14 portes, la loi indique que toute personne qui fume  
15 doit le faire à une distance de neuf mètres. C'est  
16 la loi, c'est affiché sur toutes les portes de  
17 métro. Et ça nous permet de pouvoir, surtout l'été,  
18 de pouvoir rester dehors avant d'aller prendre son  
19 métro et puis d'avoir de l'air frais. Et les gens  
20 qui ne le savent pas ou qui, enfin, on va tout  
21 simplement le dire et en général, ça se règle à  
22 l'amiable.

23 D'autant plus que quand on dit qu'il y a  
24 des agents non identifiés qui se promènent puis  
25 c'est quatre cents (400) à sept cents dollars

1 (700 \$) la contravention, les gens prennent de  
2 bonnes distances. Mais ils ont leur place pour  
3 aller prendre, aller fumer leur cigarette puis là  
4 ils reviennent et on a, en général, de l'air.

5 Je suis un petit peu inquiète d'installer  
6 des boîtes ou des trucs, là, faudrait que ça soit  
7 assez loin parce que ce n'est pas idéal. Et puis  
8 d'un autre côté, faut pas non plus encourager les  
9 gens à fumer parce qu'il y a quelque chose qui  
10 ressemble quelque part où on peut fumer. Les gens  
11 de toute façon qui fument peuvent le faire, ils  
12 peuvent le faire ailleurs. Alors, de ce côté-là,  
13 moi je vous dis que c'est déjà réglé puis c'est  
14 pour le mieux, on respire mieux, on respire bien.

15 Et si on a besoin d'aide, on rentre  
16 à l'intérieur du métro, on va voir l'agente ou  
17 l'agent de station, on en parle, ils se lèvent puis  
18 ils viennent parler à la personne s'il y a lieu. Ça  
19 se règle, ça va bien, on se parle. Ça marche.

20 (Rires)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci beaucoup. Merci pour votre intervention,  
23 Madame Sénécal. Alors, je crois que cela conclut  
24 les questions pour ce soir. Je vous remercie de  
25 votre attention. Ceci met fin à la séance

1 d'information.

2 Permettez-moi de remercier vivement les  
3 représentants de la STM, de la Ville et des  
4 organisations qui les accompagnent. Je remercie  
5 aussi toutes les personnes qui ont soutenu nos  
6 travaux aujourd'hui, et un merci tout spécial  
7 à vous, citoyens et citoyennes, qui avez pris la  
8 peine de vous déplacer, qui avez pris la peine de  
9 poser vos questions, et vous avez surtout été  
10 des participants très intéressés et courtois.  
11 Votre contribution est très, très appréciée.

12 Je vous rappelle, encore une fois, que  
13 vous pouvez vous informer à la table d'accueil  
14 au sujet des différentes façons d'exprimer votre  
15 opinion et que toute la documentation relative au  
16 projet est disponible sur le site Web. La vidéo  
17 également de la séance de ce soir sera également  
18 disponible.

19 Finalement, un petit rappel de ne pas  
20 oublier de remplir la fiche d'évaluation qui est  
21 très utile à la STM pour la préparation de ses  
22 prochaines consultations. Je vous souhaite une  
23 excellente fin de soirée, soyez prudents, bon  
24 retour à la maison. (Applaudissements)

25 AJOURNEMENT



1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Je, soussignée, **ROSA FANIZZI**, sténographe  
4 officielle, certifie sous mon serment d'office que  
5 les pages qui précèdent sont et contiennent la  
6 transcription fidèle et exacte des témoignages et  
7 plaidoiries en l'instance, le tout pris au moyen de  
8 la sténotypie, et ce, conformément à la Loi.  
9 Et j'ai signé,

10

11

12

13

14

---

**ROSA FANIZZI**